

LOCATION
ROCOTO
Tél.: 549-5574

Le QUOTIDIEN

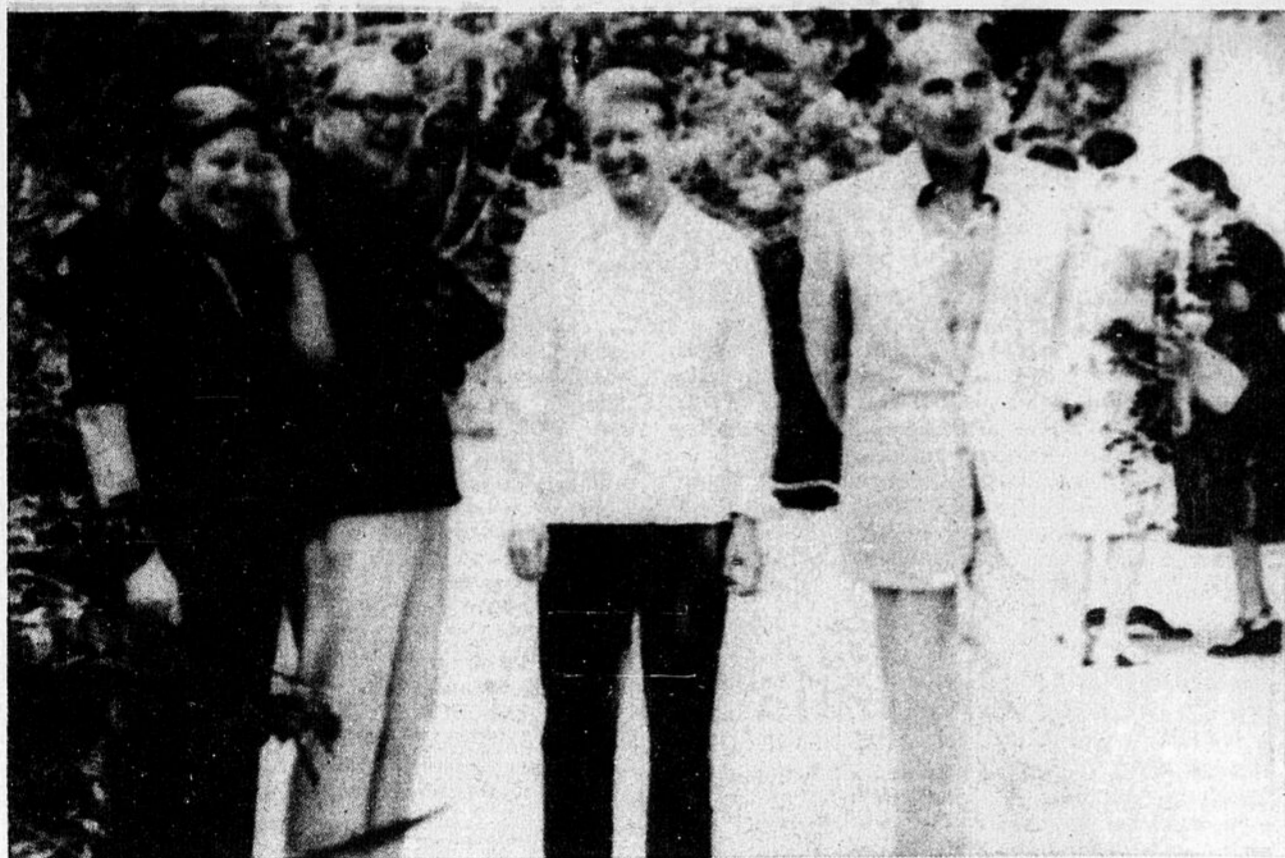
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

6e année No 79

Samedi 6 janvier 1979

60 pages 25 cents

cahier
du
samedi



DISCUSSIONS — Le chancelier ouest-allemand Helmut Schmidt, le premier ministre britannique James Callaghan, le président Carter et le président français Giscard d'Estaing posent pour des photos avant le dîner à La Guadeloupe, hier. (Photolaser PA)

Au moins une suspension Affaire de pot-de-vin à l'Alcan

JONQUIERE (LG) — Une affaire de pot-de-vin dans l'octroi de contrats de récupération de débris chimiques et liquides serait à l'origine de la suspension pour une période indéfinie d'au moins un employé-cadre de la compagnie Alcan, à Jonquière.

Une nouvelle diffusée hier par la station Radio-Canada faisait état en effet d'une enquête menée par le service de sécurité de la compagnie Alcan à propos d'irrégularités qui auraient été commises dans l'octroi des contrats en question à l'usine Vaudreuil.

Selon Radio-Canada, deux contremaîtres et un ingénieur de la compagnie avaient été remerciés de leurs services tandis que deux compagnies contractantes avaient vu les ententes avec Al-

can interrompues. D'autres employés seraient prochainement compromis.

Or, au service des relations publiques de la compagnie hier, on reconnaissait le déroulement de l'enquête mais on niait le congédiement des employés. Un contremaître seulement a été suspendu indéfiniment, affirmait-on.

On indiquait en outre, que les médias seraient informés si l'enquête débordait la régie interne de la compagnie.

Par ailleurs, Le Quotidien apprenait hier que les irrégularités anticipées consisteraient en une histoire de pot-de-vin versé par au moins une compagnie jonquéroise à un ou des employés-cadres pour obtenir des contrats.



La Renaissance
en musique
chez nous

En pages 2 et 3

La radio
informe aussi

En pages 6 et 7



La télé...
en critique
et en horaire

En pages 13
et 15 à 25

Une chronique
sur l'écologie

En page 37

Les quatre grands ont discuté de sécurité

SAINT-FRANCOIS (AP) — La deuxième séance des entretiens à quatre de la Guadeloupe, qui a duré trois heures et quart, a porté sur les problèmes généraux de la sécurité, notamment sur la proposition française de désarmement, a déclaré vendredi soir le porte-parole de la réunion, M. Pierre Hunt.

Le président Jimmy Carter a fait le point des négociations sur la limitation des armements stratégiques SALT II et a dégagé les perspectives pour les SALT III.

Puis, les entretiens ont porté sur la réduction des forces conventionnelles, les déséquilibres stratégiques, etc. "Nous ne pouvons en dire plus en raison des sujets", a ajouté le porte-parole.

La prochaine séance devrait débuter samedi matin à 9h00 et devrait être consacrée aux problèmes régionaux, c'est-à-dire aux points chauds. Parmi ces sujets figurent le Zaïre où la France est intervenue à la suite de l'ingérence des rebelles "katangais" dans la province du Shaba, l'Afrique du Nord où à la suite de la mort du président Boumediène des déséquilibres pourraient se produire, le Cambodge qui, depuis la prise de Kratie par les insurgés aidés des Vietnamiens, traverse une situation difficile.

Travail concret

De même, les participants discuteront de l'Afrique australe, pays stratégique qui dépend pour ses approvisionnements en pétrole de l'Iran, autre "point chaud" déjà étudié par les Quatre.

Selon les milieux français, le président Giscard d'Estaing a insisté sur la proposition de conférence de désarmement, qui, selon lui, pourrait voir le jour à la fin de 1979 et présenterait en outre l'avantage d'aboutir à un accord européen qui allégerait les accords internationaux.

Les discussions se sont poursuivies après la tombée de la nuit, à la chandelle. Selon les milieux officiels français, ces en-

tretiens ont permis de faire un tour complet des opinions et des motivations des Quatre. Autre texte en page B 10

Fillette blessée

Un tireur ouvre le feu sur deux autobus Voyageur

MONTREAL (PC) — Deux autobus Voyageur qui ont été la cible d'un franc-tireur embusqué en bordure du parc de La Vérendrye, vendredi après-midi, sont arrivés à Montréal en début de soirée, escortés par une voiture de police. Le moins qu'on puisse dire c'est que les passagers ont été secoués par la désagréable expérience.

"Croyez-nous ou croyez-nous pas, mais on a eu la frousse", a dit une femme qui venait de descendre d'un des autobus impliqués dans la fusillade et qui venait de s'immobiliser en face du terminus avec deux heures de retard.

Un porte-parole de la police avait expliqué plus tôt que les autobus, qui venaient de l'Abitibi, franchissaient le parc provincial de La Vérendrye quand "l'incident s'est produit".

Les passagers ont expliqué que lorsqu'ils ont entendu les coups de feu, ils ont d'abord cru qu'il s'agissait d'une valise qui venait de tomber ou encore d'une balle de neige qui avait été lancée dans une fenêtre. Un porte-parole de la compagnie Voyageur a confirmé par la suite que les deux autobus ont été atteints d'au moins deux balles chacun, à l'arrière, où se trouve le moteur.

Par contre, d'autres passagers n'ont pas eu connaissance de ce qui s'était passé et ce n'est qu'à l'arrêt à Grand-Remous, à mi-chemin entre Mont-Laurier et Maniwaki, qu'ils l'ont appris.

Aucun des passagers n'a été atteint par les coups de feu sauf qu'une fillette de huit ans, Micheline Casey, du Cap-de-la-Madeleine, a été légèrement blessée par un éclat de métal soufflé par l'un des projectiles du franc-tireur.

Micheline, ses deux jeunes sœurs et leur mère revenaient d'un séjour chez des parents, à Val-d'Or.

Mme Carmelle Casey, mère de Micheline, a expliqué que sa fillette se trouvait dans la salle de bains, installée à l'arrière de l'autobus, quand la fusillade a éclaté. Micheline s'est alors précipitée vers sa mère en

pleurant, a expliqué Mme Casey. Les fragments de métal ont effleuré la poitrine de la fillette. Celle-ci a pu toutefois poursuivre son voyage vers Montréal, son état n'étant pas assez sérieux pour nécessiter son hospitalisation.

"Heureusement qu'elle était debout quand les coups de feu sont partis, car si elle avait été assise, elle aurait été tuée", a commenté Mme Casey avant que des représentants de la compagnie Voyageur se portent à la rencontre de la mère et de ses trois enfants et les soustraient à la curiosité des reporters et des photographes.

Aucun indice

La police est à la recherche

de l'assaillant dont on ne possède toutefois aucun signalement.

Invité à commenter l'incident, un gréviste qui faisait du piquetage en face du terminus, a dit douter que le franc-tireur soit un chauffeur en grève. "Quiconque agit de la sorte doit être dérangé pour ouvrir le feu sur un autobus bondé de passagers", a ajouté le chauffeur en grève qui n'en revenait pas.

La plupart des autobus de la compagnie Voyageur sont remis à la suite d'une grève qui a éclaté le 23 décembre quand les 375 chauffeurs se sont d'abord réunis à Drummond-

ville, en journées d'étude, en attendant que la grève soit légale. Cependant, le service entre Montréal et l'Ouest du Québec et l'Ontario n'a pas encore été interrompu, les chauffeurs assurant ces liaisons étant représentés par un autre syndicat que les Teamsters.

Le porte-parole de la compagnie Voyageur, M. Roland Besner, a refusé de commenter l'incident de la fusillade. Pour ce qui est de la grève, il a dit qu'aucune nouvelle séance de négociations n'est prévue quoique le médiateur fédéral, M. Roland Doucet, a des rencontres séparées avec les deux parties.



BLESSEE — Une passagère de l'autobus, Micheline Casey (portant la tuque) a été légèrement blessée, hier, par un fragment de métal délogé par une balle tirée sur un autobus Voyageur dans lequel elle voyageait en compagnie de sa mère et de ses sœurs. Un

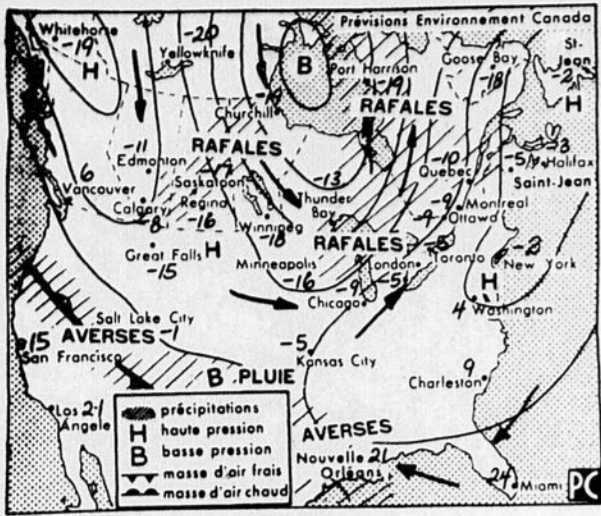
tireur solitaire a ouvert le feu sur deux autobus sur une autoroute du nord-ouest québécois. Micheline que l'on voit ici en compagnie de ses sœurs, a été la seule personne blessée.

(Photolaser PC)

sommaire

- Annonces classées B 8
- Bandes dessinées A 9
- Bourse B 7
- Bridge A 9
- Décès B 9
- Finance B 6
- Horoscope A 9
- Mots croisés A 9
- Mot mystère A 9
- Patron B 8
- Sports B 1

météo



prévisions

MONTREAL (PC) — Prévisions du temps au Québec pour la journée de samedi, communiquées par Environnement Canada, et aperçu pour dimanche.

Outaouais, Montréal: ciel variable avec possibilité de quelques flocons, vents modérés, max. moins 8. **Dimanche:** beau.

Trois-Rivières, Drummondville, Québec, Estrie, Beauce: ciel variable et quelques flocons en montagne, vents modérés, max. moins 10. **Dimanche:** beau.

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN, Mauricie, parc des Laurentides: ciel variable et quelques chutes de neige, vents modérés. Max.: moins 15. **Dimanche:** neige intermittente. **Rivière-du-Loup, La Malbaie, Rimouski,**

Matapédia, Sainte-Anne-des-Monts, parc de la Gaspésie: généralement ensoleillé, vents modérés, max. moins 10. **Dimanche:** neige intermittente.

Baie-Comeau, Sept-Îles: généralement ensoleillé, vents modérés, max. moins 13. **Dimanche:** neige intermittente.

Basse Côte-Nord, Anticosti: généralement ensoleillé, vents modérés, poudrolement, max. moins 15. **Dimanche:** neige intermittente.

dans le monde

TORONTO (PC) — Températures enregistrées dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature:

	Min.	Max.
White Horse	-34	-27
Vancouver	-7	3
Victoria	-6	3
Edmonton	-23	-7
Calgary	-20	-2
Regina	-35	-14
Winnipeg	-31	-23
Toronto	-14	-10
Kingston	-14	-9
Ottawa	-18	-9
Montréal	-15	-9
Québec	-18	-11
Fredericton	-15	-7
Saint-Jean, N.-B.	-15	-8
Moncton	-15	-9
Halifax	-9	-5
Saint-Jean, T.-N.	-6	0
New York	-6	-3
Washington	-3	3
Tampa	9	—
Miami	18	23
Orlando	7	22
Los Angeles	12	14
San Francisco	8	11

Le QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE
316, avenue Labrecque
Chicoutimi, Qué.
Tel. 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur
Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général
Gaston VACHON

Directeur de la rédaction
Denis TREMBLAY

Redacteur en chef-éditorialiste
Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information
Bertrand GENEST

Chef des nouvelles
Marcel RIVARD

Alma et les environs
662-7629
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et service à domicile
545-4664
Petites annonces classées
545-4895

Chef de bureau
Charles-J. GAUVIN

Directeur des ventes
Paul BERGERON

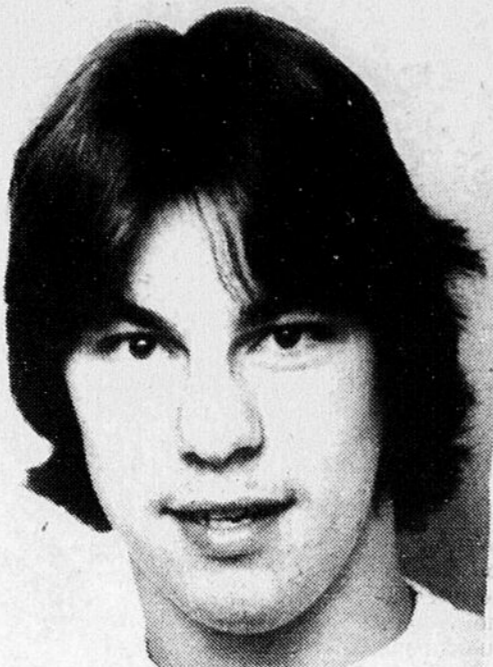
Directeur de la publicité
Jean TREMBLAY

Directeur de la mise en marche
à la circulation
Jean BELAND

Directeur du tirage
Jean-Louis LAVOIE

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters et de CONPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec
Courrier de la
deuxième classe (no 3213).



COURAGE

Le rêve d'enfance de Denny Andrews de devenir un héros s'est réalisé cette semaine quand il a appris qu'il recevra la décoration de l'Etoile du Courage pour avoir secouru deux patineurs victimes des glaces traîtresses de la baie de Notre-Dame au large de la côte de Terre-Neuve.

Cet ouvrier d'usine, âgé de 18 ans, a plongé dans l'eau glacée de l'Atlantique en décembre 1977 pour sauver Ronald Sheppard, 25 ans, et son cousin de 15 ans, Lorne Sheppard, qui étaient allés patiner.

La Chine

Un marché intéressant pour le Canada



Andrews ne regrette rien, au contraire, mais déclare volontiers qu'il aurait préféré sauver une belle fille.

Quant à Ronald Sheppard, il est très reconnaissant à Andrews de lui avoir sauvé la vie. Une dizaine de personnes avaient essayé de le sauver, ainsi que son cousin, au moyen d'une corde. Mais, il a fallu qu'Andrews plonge dans l'eau pour les aider.

Le conseil municipal de Port Leamington, Terre-Neuve, où l'accident est arrivé, a présenté une plaque à Andrews. Il est bien content de sa décoration.

L'Ordre du Courage est la deuxième décoration canadienne pour l'héroïsme.

RICHMOND, C.-B. (PC) — Les nouvelles relations diplomatiques entre les Etats-Unis et la Chine rendront plus ardente la concurrence entre les exportateurs canadiens et américains, a déclaré vendredi M. Jack Horner, ministre de l'Industrie et du Commerce.

M. Horner dit que si les Chinois veulent se moderniser rapidement, "ça va leur coûter beaucoup d'argent", et ils pourraient recourir aux spécialistes canadiens pour développer leurs industries du pétrole et du gaz, encore dans l'enfance et source de revenus étrangers importants.

"Nous pensons pouvoir leur vendre beaucoup de savoir-faire technique et la machinerie qui l'accompagne", dit M. Horner.

M. Horner et une quarantaine d'hommes d'affaires, fonctionnaires et journalistes partent samedi par Boeing 707 des forces canadiennes pour deux semaines en Asie en vue de promouvoir la technologie et les produits canadiens. Ils passeront une semaine en Chine, où M. Horner rencontrera le ministre du Commerce, Li Chiang, et une autre semaine en Indonésie et aux Philippines.

Le Canada a vendu à la Chine pour environ \$272 millions en 1977, surtout du blé, et lui a importé pour \$68 millions, y compris des vivres et des vêtements.

Trente et un marins ont été dévorés par les requins

CARACAS (AFP) — Les quatre seuls rescapés du cargo grec Master Michael, qui a sombré en mer des Caraïbes dans la nuit du 31 décembre au 1er janvier, ont fait vendredi au Venezuela, où ils étaient arrivés

Le chah de retour dans la capitale

TEHERAN (Reuter) — Le chah d'Iran et la chahbanou sont rentrés vendredi à Téhéran par hélicoptère après un séjour de 24 heures au chalet de chasse royal de Djadjeroud, situé à quelques kilomètres à l'est de la capitale, a annoncé un porte-parole du palais royal.

Le chah devrait recevoir samedi matin le premier ministre, M. Chapour Bakhtiar, et son cabinet. M. Bakhtiar devrait soumettre dimanche la composition du nouveau gouvernement à l'approbation du Majlis (Chambre basse du parlement), qui devrait lui voter sa confiance la semaine prochaine.

Le premier ministre, âgé de 63 ans, a réuni ses futurs ministres pour consultations dans sa résidence au nord de la capitale. La rumeur continue à courir d'un départ imminent du général Gholamali Oveissi, son prédécesseur et l'administrateur de la loi martiale, qui passait pour être un "dur" au sein de l'armée et hostile à tout compromis avec l'opposition.

Oveissi

La tâche de ce dernier devrait être facilitée par le départ du général Gholamali Oveissi, son prédécesseur et l'administrateur de la loi martiale, qui passait pour être un "dur" au sein de l'armée et hostile à tout compromis avec l'opposition.

Le QUOTIDIEN

TARIF D'ABONNEMENT

LIVRAISON PAR PORTEUR
\$1 40 par semaine

Dans les dépôts
\$0 25 la copie

PAR LA POSTE
Saguenay-Lac-Saint-Jean

3 mois \$22 00
6 mois \$42 50
1 an \$80 00

Autres régions au Canada
6 mois \$60 00
1 an \$115 00

Pays étrangers
6 mois \$80 00
1 an \$150 00

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe ministre des Postes et port payé en numéraire No d'enregistrement 3213
Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec

la veille à bord d'un cargo italien qui les avait recueillis, le récit de leur odyssée.

La tragédie s'est déroulée en pleine fête du Jour de l'An, alors que l'équipage festoyait et que le dispositif de sécurité à bord s'était sans doute quelque peu relâché. Une étincelle, due vraisemblablement à un court-circuit, provoqua une première explosion dans les soutes chargées de bitume et d'autres produits chimiques inflammables.

Rapidement, des bombes de gaz liquéfié explosèrent les unes après les autres tandis que l'incendie gagnait le pont. L'alarme déclenchée, le capitaine, selon les témoignages des rescapés, fut pris de panique et ordonna à l'équipage de se jeter à l'eau sans canot ni bouée de sauvetage.

Vingt-neuf personnes, dont le capitaine, et, semble-t-il, deux passagers et deux bébés de nationalité grecque, se jetèrent à la mer tandis que cinq membres d'équipage restaient à bord.

La mer était agitée et il faisait nuit. Nombre de personnes ayant sauté à la mer

ne savaient pas nager et n'avaient rien pour s'accrocher. Sous les yeux des cinq hommes restés à bord, elles disparurent une à une, certaines vraisemblablement dévorées par les requins, nombreux dans cette région.

Ce n'est qu'après une journée et une nuit d'attente, au milieu des flammes et de la fumée acre se dégageant du navire qui se désintégraient petit à petit, que les cinq hommes aperçurent les feux du bâtiment italien "lice" qui devait les recueillir.

L'un des cinq hommes devait cependant mourir au cours de l'opération de sauvetage. Epuisé ou frappé d'une syncope, il a coulé à pic alors qu'il allait être sauvé.

Les recherches entreprises pendant cinq jours avec l'aide des garde-côtes américains sont restées vaines. Trente personnes au total ont péri au cours du naufrage. Parmi les disparus, figurent treize Grecs, dont le capitaine Magoulos Gerasimos, onze ressortissants du Honduras, deux de la Dominique, deux Pakistais, et un Colombien.

Première en Chine

LOS ANGELES (Reuter) — "Futureworld", un film de science-fiction réalisé en 1976 et dans lequel joue l'acteur Peter Fonda, sera le premier film américain projeté depuis 1949 dans les salles de cinéma de l'ensemble de la Chine populaire, a annoncé vendredi l'American International Pictures. La Chine avait, dans le passé, acheté des films américains qui étaient cependant destinés à un public restreint.

faits divers

Temple incendié

ROBERVAL (LG) — Le feu a causé des dommages importants dans la nuit de jeudi à vendredi au temple baptiste situé au 1069 de la rue Leclerc, à Roberval.

Selon les informations obtenues, la première alerte a été sonnée vers 22h45, et les sapeurs réussissent relativement rapidement à circonscire l'incendie. Toutefois, plus tard dans la nuit, vers 2h30, le feu reprenait de plus belle.

Même si la bâtisse, une ancienne résidence, n'est pas une perte complète, on évalue néanmoins les dommages à \$45,000.

Le temple était la propriété du pasteur évangéliste Gabriel Cotnoir.

Un amour de maison

TORONTO (PC) — M. Gujdo Nicosia, consul général d'Italie à Toronto, est épris du bel immeuble centenaire qui est la Maison d'Italie ou Cansa d'Italia.

C'est le lieu de rencontre de milliers d'Italiens de l'Ontario et du Manitoba. Et le gouvernement d'Italie a dépensé un demi-million de dollars pour rénover cette maison.

"Elle est imposante, dit M. Nicosia. Elle est méditerranéenne. Elle est italienne. Et elle est historique, savez-vous?"

En fait, c'est un industriel de Toronto, Georges Lissant Beardmore, qui l'a fait construire en 1872, dans le style italien. Les Beardmore l'ont appelée Chudleigh Mansion et l'ont occupée jusqu'en 1936.

C'est alors qu'elle a été vendue à des Italiens au prix de \$20,000. A l'entrée en guerre de l'Italie, elle a été saisie par le GRC qui en a fait son quartier général et les Italiens l'ont par la suite rachetée au prix de \$40,000.

Aux dernières nouvelles, cette propriété valait bien \$2 millions.

Réhabilitation de Riel

PRINCE ALBERT (PC) — Le ministre fédéral des Transports Otto Lang a déclaré, jeudi, qu'il étudiait une requête d'accorder le pardon posthume au leader métis Louis Riel.

M. Lang a précisé qu'il avait lu la pétition de l'Association des Métis et Indiens sans statut de la Saskatchewan et qu'il en avait réclamé une analyse juridique.

C'est à la suite de cette analyse qu'il fera une déclaration.

Bible en 5 langues

BRUXELLES (AP) — Le premier index et dictionnaire bibliques sur ordinateur, et en cinq langues, vient d'être réalisé en Belgique.

Ce travail, qui coûte 40 millions de signes, a été réalisé durant 20 années de travail par une équipe de cinq moines et religieux bénédictins.

La traduction des mots clés, avec toutes leurs acceptations, des huit livres de base de la Bible est donnée en cinq langues: hébreu, grec, latin, français et anglais. A chaque mot, l'ordinateur donne la liste des citations utilisant ce mot.

Pour traiter l'ensemble de ces informations, il a fallu demander les services de l'ordinateur central IBM-370 de la Caisse générale d'épargne et de retraite belge.

Une version imprimée, en 6,000 pages, de cette Bible multilingue, sera publiée dans les prochains mois.

Projet de loi controversé

OTTAWA (PC) — Dans un mémoire qui sera présenté au comité parlementaire de la justice, l'Association canadienne des professeurs d'université exprime la crainte que la loi projetée sur l'obscénité donne naissance à des groupes de justiciers, qui "essaieraient de dire aux autres ce qu'ils peuvent lire ou voir".

Le Dr Don Savage, directeur de l'association de 25,000 membres, a expliqué que le consentement du procureur général devrait être requis avant que des accusations d'obscénité ne soient portées.

Autrement, a-t-il dit, une vague définition de l'obscénité va menacer "une bonne partie de la littérature des anciens Grecs et du jantisme, sans parler de l'art, de la sculpture et du journalisme."

REFLEXION

Faites demain
AUJOURD'HUI

Comité des relations humaines de

Musac INC

INGENIEURS-CONSEILS HUI, GAUTHIER & Associés

424, rue Fay, Arvida
TEL.: 548-3111

RONALD HUI
ING., MCSME

LOUIS-MARIE GAUTHIER
ING., MSCQC, MSCG



Raymond Morin

FIATO
FAIRMONT
MUSTANG
GRANADA
LTD II

LTD THUNDERBIRD
CAMIONS LEGERS
ECONOLINE
BRONCO
COURRIER

1979 APPARTIENT A
FORD ET LEGARE Auto
930, boul. Talbot,
Chicoutimi,
Tél.: 545-4500.

GEOGRAPHES

centre d'étude
géo-cartographique
263, angle Lafontaine et Racine 543-5252



RICHARD GOBEIL
D.E.C., Bac, Spéc., Géog.



MICHEL GUERIN
D.E.C., Bac, Spéc., Géog.



BRUNO SIMARD
D.E.C., Bac, Spéc., Géog.

NOS SERVICES

Cartographie générale et thématique.
Dépôts de promotion
Aménagement du territoire, études de localisation, dossier socio-économique.
Maquettes topographiques, architecturales et industrielles.
Cartes géographiques de tout genre.



Sauf à Jonquière Les cégepiens de retour en classe dès lundi

par Gilles Lalancette

CHICOUTIMI — Comme prévu, les étudiants des Collèges de Chicoutimi et Alma retournent aux cours lundi matin sans autre formalité mais ceux du Collège de Jonquière se réunissent en assemblée générale dès lundi après-midi afin d'évaluer la situation en regard de la lutte menée contre le système de prêts et bourses de l'Etat.

En fait, les étudiants de Jonquière n'ont pas pris une position définitive avant le congé des Fêtes bien que l'administration ait rendu public le nouvel horaire pour 1979. En principe, le débrayage a été voté jusqu'au 15 janvier.

Hier, un porte-parole étudiant indiquait qu'il n'y avait pas d'ordre du jour établi mais que les étudiants prendront position à la lumière des derniers développements au chapitre de la lutte contre le régime de prêts et bourses. La réunion est prévue pour 13h30 à la salle François-Brassard du Collège de Jonquière.

Dans les autres établissements, la situation est envisagée comme normale. D'ailleurs, à Saint-Félicien, les étudiants ont repris les cours le 13 décembre et le tout se poursuit à partir de lundi. Toutefois, on peut prévoir la tenue d'assemblées générales à Alma et Chicoutimi.

A Chicoutimi, le responsable de l'information, M. Marc Boivin, a indiqué que les cours reprennent lundi matin même que l'administration n'envisage aucune forme de repré-

sailles contre les étudiants comme cela s'est produit dans des collèges de la métropole.

A Alma, le directeur général, M. Rémi Bouchard, a indiqué que l'administration fait confiance aux étudiants qui ont décidé par vote majoritaire de reprendre les cours tout en exigeant de l'administration qu'elle prépare un programme de retour en classe.

Donc, dans cet établissement, les cours reprennent le lundi, 8 janvier, pour se terminer le 8 février ce qui complètera la première session écourtée par un débrayage. La deuxième session reprendra le 19 février pour prendre fin le 1er juin.

A Chicoutimi, les cours débutent le lundi, 8 janvier, et la première session se terminera le 6 février. Les activités pour la deuxième session reprendront le 19 février pour se terminer le 8 juin.

A Jonquière, c'est lundi que les activités reprennent. Si les étudiants acceptent de reprendre les cours, la première session se terminera le 6 février. Par contre, la deuxième session reprend normalement le 14 février mais la direction des services pédagogiques n'a pas prévu la date pour la fin des activités mais on présume que le mois de juin est tout désigné.

Rappel

C'est le 9 novembre que les étudiants du Collège de Chicoutimi décident d'occuper l'établissement pour protester contre le régime de prêts et bourses de l'Etat. D'ailleurs, les étudiants de Chicoutimi sont

les troisièmes de la province à débrayer.

Le 14 novembre, ce sont les étudiants du Collège d'Alma qui décident d'emboîter le pas. Puis, le 16 novembre, les étudiants de Jonquière décident d'appuyer une trentaine de collèges en grève à ce moment.

Enfin, les étudiants de Saint-Félicien embarquent le 23 novembre, ils reprendront le 13 décembre.

Le mouvement étudiant suscite beaucoup d'intérêt autant dans les médias d'information que dans le sein de l'opinion publique. Les parents incitent fortement leurs enfants à reprendre les cours car pour eux c'est une question de survie.

A plusieurs reprises au cours d'assemblées générales, les étudiants, surtout ceux de Chicoutimi, s'en prennent aux médias qu'ils accusent de véhiculer parfaitement la démagogie du ministre de l'Education Jacques-Yvan Morin.

Avant la période des Fêtes, le mouvement s'affaiblit. A un moment donné, il ne reste plus que neuf collèges en mouvement de débrayage. La Fédération des collèges s'est réunie à quelques reprises et un plan de reprise des activités de la première session est mis en branle. Il n'est pas question de décerner des diplômes à rabais.

En fait, il ne serait pas surprenant de voir les étudiants tenir des assemblées générales à partir du 8 janvier car le problème des prêts et bourses relié à la gratuité scolaire est loin d'être résolu.

Renouvellement des plaques

Fréquentation accrue des bureaux gouvernementaux

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — Alors que les bureaux des véhicules automobiles de Chicoutimi, Jonquière et Roberval arrivent à peine à contenir le flot d'automobilistes et de motoneigistes qui ont décidé de renouveler dès les premiers jours l'immatriculation de leur véhicule, le débit chez l'autre fournisseur que sont les caisses populaires semble sensiblement moins important, révèle une enquête menée hier par Le Quotidien.

Ainsi, l'achalandage dans les trois bureaux gouvernementaux mandats pour la fourniture des plaques est supérieur cette année comparativement à la même époque l'an dernier. Par contre, il semble moins dense dans la plupart des 52 caisses dispensatrices au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le phénomène paraît être causé par le retard enregistré cette année par le ministère des Transports à livrer les plaques qui, incidemment, sont valides pour les trois prochaines années.

Il suffira en effet au propriétaire du véhicule de renouveler son immatriculation sans avoir besoin de changer de numéro et de plaque.

Dans les bureaux gouvernementaux, le retard du ministère a provoqué un engorgement car ces bureaux sont exclusivement responsables de la distribution d'une cin-

quantaine de catégories d'immatriculation. Un cas typique: les motoneigistes dont l'immatriculation ne souffre d'aucun retard.

Habituellement, les cartes d'immatriculation sont postées aux usagers plus tôt, la plupart du temps à l'automne.

Donc, en dépit du personnel supplémentaire, les trois premiers jours de diffusion des plaques ont été très achalandés.

Quant aux caisses populaires, elles fournissent surtout l'usager

normal d'un véhicule. Or, la majeure partie des usagers attendent toujours leur carte d'immatriculation. La plupart des caisses dispensent le service toute l'année alors que quelques-unes l'offrent jusqu'en avril seulement.

Pour la deuxième fois, les automobilistes devront en même temps que l'immatriculation de leur véhicule, s'acquitter de l'assurance de responsabilité corporelle, comme l'exige la loi sur l'assurance automobile.



DANS LA CLANDESTINITE — Croyez-le ou non, cette photographie a été prise dans la clandestinité. Elle montre une scène unique: des automobilistes qui attendent le renouvellement de l'immatriculation de leur véhicule. Pourquoi dans la clandestinité? Un règlement du ministère des Transports interdit d'en photographier l'intérieur.

Les fonctionnaires observent la loi du silence

CHICOUTIMI — Tout laisse croire que dans les officines de l'Etat, on n'a pas terminé sa réflexion sur l'accessibilité du citoyen à l'information gouvernementale.

En tout cas, avant qu'on ait pu résoudre la complexité et l'impénétrabilité de l'appareil étatique, tout semble indiquer qu'on poursuit la voie de la facilité, celle qui demande le moins d'imagination possible.

Dans certains ministères, par exemple, comme celui des Transports, sous prétexte de diffuser une information la plus exacte possible, on féfend strictement aux fonctionnaires des bureaux locaux de donner quelque information que ce soit aux journalistes. Ceux-ci doivent, en principe, s'enquérir au responsable régional.

Une telle politique peut, à la rigueur, se justifier facilement lorsqu'il s'agit d'informations qui

concernent la vie interne d'un ministère, mais lorsqu'elle est appliquée sans discernement, des incidents comme ceux survenus hier au quotidien se produisent.

Hier, en effet, l'auteur de ces lignes mène une enquête téléphonique pour connaître l'achalandage des bureaux régionaux des véhicules-automobiles relativement au renouvellement de l'immatriculation des véhicules. Trois des bureaux régionaux offrent le service.

Les deux premiers appels (nous n'identifions pas les bureaux), demeurent vains, les fonctionnaires en poste refusant de donner les renseignements demandés.

L'un d'eux néanmoins, recommande de téléphoner au bureau régional, à Jonquière. Ce qui est fait. Le responsable du bureau est absent, mais un employé livre aimablement les renseignements demandés.

Après coup, pour illustrer l'article, un photographe est dépêché à l'un des bureaux. Or, on lui interdit de prendre des photographies parce que c'est le règlement.

Estomaqué, le photographe revient au journal, fait part au journaliste de son aventure et ce dernier, éberlué, téléphone pour comprendre.

On lui répond que c'est le règlement, que cette directive prévaut depuis plusieurs années. On lui recommande même de téléphoner à un certain M. Laflamme qui, peut-être, pourra livrer les renseignements et accorder des permissions.

— "M. Laflamme, son prénom?" demande le journaliste.

— "Ghislain", répond l'employé.

— "C'est le responsable régional?"

— "Non, c'est le sous-ministre..."

Laval Gagnon

Le maire d'Alma se rallie au projet d'autoroute

par Serge Cloutier

Position d'Alma

ALMA — Le maire d'Alma vient de compléter la position qu'il avait prise récemment sur le projet d'autoroute Alma-La Baie. M. Gabriel Fortin vient en effet de déposer une proposition faite par Alma au ministère des Transports, pour relier le tronçon d'autoroute du projet gouvernemental à la ville d'Alma, par un tracé qui aurait reçu déjà l'approbation du ministère de l'Agriculture.

Pour ajouter cette nouvelle pièce au dossier, il faut rappeler d'abord que le maire d'Alma avait décidé d'appuyer le projet proposé par le ministère, projet qui arrête l'autoroute à Larouche, pour ensuite améliorer la route 170, actuelle en faisant un quatre voies. Cette position du maire d'Alma avait été prise quand le conseil de comté Lac-Saint-Jean-Est avait fait part de sa volonté de contourner la ville d'Alma par un nouveau pont sur la rivière Saguenay. On avait alors constaté que le consensus était loin d'être fait dans le comté sur le projet d'autoroute, les maires ruraux maintenant leur volonté de voir l'autoroute aller jusqu'à Saint-Bruno.

Cette position détaillée d'Alma, qui n'est rendue publique que maintenant, avait été présentée à un comité ad hoc chargé de faire un consensus dans le comté, mais elle n'avait pas rallié l'assentiment des membres du comité.

En rendant public le document, le maire Fortin explique que cette proposition d'Alma est logique avec celle du ministère, et qu'elle a le mérite de ne pas déranger les territoires agricoles, tout en reliant comme cela est nécessaire, les pôles régionaux que sont Alma et le Haut-Saguenay.

A partir de Larouche, où le ministère arrête son projet d'autoroute, la proposition d'Alma fait bifurquer la route vers le nord, pour la faire longer les territoires incultes de cette partie du comté. Le tronçon proposé par Alma vient ensuite passer près de l'aéroport municipal, pour s'arrêter sur l'avenue Du Pont sud, près des entrepôts de la firme Harvey Transport.

Les concepteurs du projet de tronçon, des employés de la ville d'Alma, imaginent ensuite que l'autoroute se prolonge vers l'ouest, en atteignant Saint-Gédéon



en longeant le trait carré des rangs six et sept du canton Sinaï, longeant ensuite le rang dix vers le sud.

Et il va de soi, ajoute le maire d'Alma, que cette arrivée de l'autoroute sur l'avenue Dupont exige qu'on améliore les passages dans la ville, comme les entrées et sorties vers le nord du comté. On propose donc ce qui est déjà connu, soit de rendre l'avenue Du Pont à quatre voies sur toute la longueur ur-

baine, puis de construire un nouveau pont sur la Grande-Décharge, à quelques centaines de pieds à l'est du pont d'Isle-Maligne actuel.

Laberge & Pelletier

Conseiller en Administration et en Génie Industriel

Jean-Paul Laberge, B.A., M.Sc., M.B.A.
Jacques Pelletier, B.A., B.Sc.A.

368, Chabanel, CHICOUTIMI — Tél.: 545-2428
340, Place Davis, JONQUIERE — Tél.: 548-7401

Transport ambulancier

Service gratuit pour bientôt

CHICOUTIMI (GL) — Ce n'est qu'une question de temps avant que les établissements de santé et les ambulanciers du Saguenay-Lac-Saint-Jean reçoivent les papiers nécessaires permettant aux personnes âgées de bénéficier du transport ambulancier gratuit.

Au mois de décembre, le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, indiquait qu'à partir du 1er janvier 1979, les personnes âgées pourraient bénéficier du transport ambulancier gratuit.

Hier, un ambulancier confiait que leur association n'a reçu aucune directive précise à ce sujet de sorte qu'on erre et on continue à charger les frais de déplacement aux personnes de 65 ans et plus.

Au Conseil régional de la santé et des services sociaux, un porte-parole a indiqué que ce n'est qu'une question de temps et les fonctionnaires du MAS responsables de ce dossier ont confirmé la réalité de la politique de M. Lazure.

Probablement que la période des Fêtes a retardé le processus car on soutient au MAS que les directives et la documentation nécessaires sont émises depuis le 22 décembre.

Au Saguenay-Lac-St-



Jean, 14,539 personnes âgées sont aptes à bénéficier de ce service mais c'est l'établissement hospitalier qui devra déterminer si oui ou non une personne avait droit au transport par ambulance pour se rendre à l'hôpital.

En définitive, les personnes âgées sont en droit de revendiquer auprès de l'Etat le remboursement des frais de transport par ambulance depuis le 1er janvier et peuvent toujours se référer à l'établissement où ils sont envoyés.

J.-V. FLEURY
AVOCAT

Etude légale:
FLEURY ET BERGERON
AVOCATS
J.-Vincent Fleury, B.A., L.L.L.
Alain Bergeron, D.E.C., L.L.L.
625, rue Sacré-Coeur ouest,
ALMA, P.Q., (Edifice Sears) Tél.: (418) 662-6615

Noël-André Gagné, C.I.A.

Tenue de livres Impôt sur le revenu
Préparation des paies Gestion financière

250 est, Racine, Chicoutimi 543-3844
294, de la Savole, Jonquière 547-4379

Patinodrome

338, des Saguenéens, Chicoutimi, 545-4206

PROGRAMME SAMEDI ET DIMANCHE

SAMEDI: (13h00 à 17h00)
Admission: 1.50
Parents accompagnants leurs enfants: gratuit
Location de patins: .50
Patins pour moins de 16 ans: gratuit

SUPER-DISCO: (19h00 à 01h00)
Admission: 3.50
Location de patins: .50

DIMANCHE: Journée familiale
Admission: 2.00
Moins de 16 ans: 1.50
Location de patins: .50

"A PATINODROME CA VA SUR DES ROULETTES"

commentaire

Moins de paperasse, mais plus d'informations

Après les extravagances auxquelles s'est livré le conseil municipal de Chicoutimi, dans un passé très récent, il est étonnant de voir le maire Henri Girard s'inquiéter du coût des documents distribués aux conseillers et aux observateurs lors de la séance du budget.

Je n'ai toutefois pas l'intention de critiquer ce nouveau sens de l'écono-



bertrand tremblay

mie qui anime la présente équipe. Bien au contraire! Il faut d'ailleurs que cette attitude devienne une habitude et qu'elle inspire l'avènement d'une plus grande efficacité dans les rouages de l'administration des affaires publiques.

Aux yeux de plusieurs, le maire paraîtra vouloir jouer au Sésame en explorant une dépense de \$500 en photocopies quand on considère que le budget de 1979 dépassera les \$22 millions.

L'anomalie ne réside toutefois pas dans ce déboursé, mais bien dans le contenu de la paperasse. Si l'on fait abstraction des "commentaires du maire Henri Girard, ingénieur, sur les budgets 1978 et 1979", les trois tomes du "budget 1979" portant la mention

"officiel" ne sont qu'un aride alignement de chiffres à peu près indéchiffrable par le commun des mortels.

Les hauts fonctionnaires ont ainsi fait la description de la dernière année financière et la projection des prévisions budgétaires de 1979 dans un langage qu'ils sont seuls à comprendre parfaitement.

Or, il suffirait de présenter une information limpide dans une synthèse complétée par les colonnes des revenus et des dépenses, tout simplement. On épargnerait ainsi le coût de la paperasse superflue, et tout le monde s'y retrouverait facilement.

J'assiste, depuis quelques années déjà, en avril, à la "journée du budget", à Ottawa et à Québec. On y voit clair du premier coup d'oeil. C'est encore plus facile de décoder la comptabilité des grandes entreprises, l'Alcan, notamment, à l'assemblée annuelle des actionnaires.

J'espère donc qu'à la prochaine occasion, l'administration municipale de Chicoutimi remettra moins de papier, mais plus d'informations, pour que la transparence remplace la nébulosité actuelle.

La pulperie revivra...

Le gouvernement provincial assurera la conservation du site historique

de la Compagnie de pulpe de Chicoutimi qui dort dans le quartier ouest, depuis un demi-siècle.

La classification parmi les biens culturels n'est pas encore officielle. Mais ce n'est plus qu'une formalité à compléter.

Lors de sa première visite à Chicoutimi en qualité de titulaire des Affaires culturelles, l'été dernier, le ministre Denis Vaugois a paru surpris d'apprendre l'existence de ce monument historique. Au cours de notre conversation, il indiqua son intention de faire enquête.

Par la suite, l'administration municipale présenta un dossier et vit à ce que la dépositaire de la vieille usine érigée par J.-E.-A. Dubuc au tournant du siècle dernier de même que le site pittoresque baigné par la rivière Chicoutimi ne dilapide ou ne vende pas ces richesses du patrimoine.

La Compagnie de pulpe de Chicoutimi, cédée après la faillite en 1930 à la Québec Pulp, puis à la Eastern Mining et enfin à Union Carbide, est la première grande entreprise établie chez nous.

Fort heureusement, les bâtiments sont encore en bon état, parce que, jusqu'à la fin des années '50, on entretenait toujours l'espoir de les utiliser dans la concrétisation d'un nouveau projet industriel.

Pendant une vingtaine d'années, la réouverture de la vieille pulperie ser-

vait de thème local à chaque campagne électorale provinciale. L'affaire vint bien près de prendre la forme d'une raffinerie de cuivre... L'Eastern Mining entreprit les travaux, mais le programme avorta... C'est l'Union Carbide qui devait finalement répondre à l'invitation du gouvernement, mais l'entreprise construisit beaucoup plus haut, le long du boulevard Jean-Noël Tremblay laissant intact le complexe aménagé par J.-E.-A. Dubuc.

Chicoutimi a l'avantage maintenant d'exploiter un monument historique d'une valeur exceptionnelle. Il ne manque plus qu'un promoteur aussi efficace que le directeur-fondateur du Zoo de Saint-Félicien, M. Ghislain Gagnon, pour en faire un centre d'animation culturelle et une intéressante attraction touristique. Les Chicoutimiens relèveront-ils honorablement le défi, avec la collaboration, il va sans dire, de l'Etat?

Mais au départ, la motivation des gens du milieu est essentielle...

document

Le monde des affaires juge l'action du gouvernement

La Chambre de Commerce du Québec a scruté les différents projets de loi présentés lors de la présente session (ajournée jusqu'au mois prochain) de l'Assemblée nationale. Nous vous présentons sa perception des projets revêtant le plus d'intérêt pour nos lecteurs.

Paternalisme d'Etat

Projet de loi 72
Loi sur la protection du consommateur. (1ère lecture, Mme Payette, 76 p.)

Ce projet refond la loi actuelle et certains règlements adoptés sous son autorité. Il régit également les pratiques commerciales et modifie les structures de l'Office de la protection du consommateur.

Commentaires: Le 22 novembre dernier, la Chambre s'est présentée en Commission parlementaire, quant à ce projet de loi. Elle y a enregistré son opposition sur certaines mesures spécifiques, ainsi l'introduction de la notion de dommages-intérêts exemplaires, en droit civil. Les limitations à une défense pleine et entière du commerçant furent également critiquées avec véhémence. De plus, la Chambre a proposé une alternative plus globaliste à ce projet de loi en demandant aux autorités de mettre en vigueur les dispositions relatives aux pratiques interdites au départ, et de faire un essai loyal d'un an pour vérifier si ces seules pratiques interdites ne seraient pas suffisantes à protéger le consommateur sans pourtant imposer un fardeau supplémentaire au commerçant raisonnable. Si tel n'était pas le cas après un essai loyal, la Chambre s'engageait alors à appuyer la mise en vigueur des autres dispositions du projet de loi compte tenu des amendements proposés.

Et les grèves?

Projet de loi 93
Loi sur l'investigation et la sécurité privées. (1ère lecture, M. Bédard, 12 pages)

Objet: Élargir le champ d'application de la loi actuelle. Ce projet de loi, appelé à remplacer l'actuelle Loi sur les agences d'investigation ou de sécurité, vise essentiellement à élargir le champ d'application de la loi de façon à ce qu'elle s'applique à la fois au secteur contractuel de la sécurité et aux agents de la sécurité interne, c'est-à-dire non seulement aux agences qui, par contrat, fournissent à des tiers un service d'agents de sécurité, mais aussi aux personnes qui exercent des fonctions de sécurité ou d'investigation à titre d'employé d'une

personne, autre qu'une agence, qui maintient pour elle-même un service d'agents de sécurité ou d'investigation.

Il vise également à étendre le champ d'application de la loi à d'autres activités du domaine de la sécurité et de l'investigation que celles actuellement réglementées, soit le transport des valeurs par véhicule blindé, l'installation ou l'entretien d'un système d'alarme contre l'intrusion et le vol, l'escorte, la surveillance par centrale monitrice d'alarme contre l'intrusion et le vol, la cueillette ou la remise de renseignements sur le caractère, la conduite ou la solvabilité d'autrui.

Il vise aussi à interdire le port d'une arme par les agents de sécurité ou les agents d'investigation, dans l'exercice de leurs fonctions, sauf dans certaines circonstances et à certaines conditions.

Enfin, il prévoit la création, au ministère de la Justice, d'un service qui sera chargé de l'administration de la loi.

Commentaires: Ce projet de loi sera explicité par des règlements à venir.

La Chambre déplore le fait qu'elle ne dispose pas de copies des règlements pertinents ce qui lui permettrait de mieux évaluer la portée de cette législation proposée, laquelle à prime abord nous semble énorme.

Par exemple, est-il de l'intention du législateur d'empêcher la prise de mesures de sécurité en cas de conflit de travail?

En vue du référendum?

Projet de loi 109
Loi sur la programmation éducative. (1ère lecture, M. O'Neill, 6 pages)

Objet: Assurer une assistance financière et technique aux entreprises de câblodistribution ou de radiotélévision dotées d'une programmation éducative.

Le présent projet de loi a pour objet de permettre à la Régie des services publics, à la demande d'une entreprise de radiotélévision ou de câblodistribution, de déclarer éducative sa programmation en tout ou en partie.

Le présent projet de loi définit la programmation éducative comme devant favoriser l'exercice du droit des citoyens à l'éducation, promouvoir l'accès des citoyens à leur patrimoine culturel, favoriser l'exercice du droit des citoyens à la liberté d'expression et à l'information.

Le ministre des Communications pourra accorder aux entreprises de radiotélévision ou de câblodistribution dont la programmation a été déclarée éducative par la Régie, une assistance financière et technique suivant les nor-

mes et modalités fixées par règlement du gouvernement.

L'article 3 de ce projet de loi stipule ce qui suit:

"Une programmation éducative doit:

a) favoriser l'exercice du droit des citoyens à la liberté d'expression et à l'information, notamment en encourageant la discussion des enjeux collectifs et en en faisant valoir toutes les dimensions, en encourageant une plus large ouverture sur le monde ou en maintenant un juste équilibre entre les sujets traités, les intérêts en cause et les opinions exprimées."

L'article 10 du projet de loi précise que "Le ministre des Communications peut accorder aux entreprises de radiotélévision ou de câblodistribution dont la programmation a été déclarée éducative par la Régie, une assistance financière et technique suivant les normes et modalités fixées par règlement du gouvernement."

Commentaires: Le gouvernement se dote par ce projet de loi d'un instrument parfait pour discuter des enjeux collectifs impliqués par le référendum. Loin de nous l'idée d'intenter indûment un procès d'intentions au gouvernement, il nous apparaît néanmoins que l'objectivité étant un idéal, et l'erreur, une caractéristique humaine, il serait souhaitable de prévoir un droit de réplique accessible aux personnes qui se croiraient lésées par des représentations ou des opinions émises lors de ces émissions ou encore qui désireraient présenter des alternatives ou des approches différentes relativement aux sujets traités par ces émissions.

Protection des locataires

Projet de loi 113

Loi prolongeant certaines dispositions de la Loi modifiant la Loi pour favoriser la conciliation entre locataires et propriétaires, le Code civil et d'autres dispositions législatives. (1ère lecture, M. Tardif, 4 pages)

Objet: Prolonger les effets des articles traitant de la conversion en copropriété.

Le présent projet de loi a pour effet de prolonger l'application des dispositions législatives relatives à la conversion en copropriété et à la vente d'un immeuble situé dans un ensemble immobilier. Il a aussi pour effet de prolonger le bail d'un locataire d'un terrain destiné à l'installation d'une maison mobile, sauf lorsqu'il y a un motif de résiliation de ce bail.

Commentaires: C'est pour la troisième année consécutive qu'on prive sans compensation les propriétaires d'immeuble d'un droit de disposition de leur propriété en copropriété.



parole aux lecteurs

Le réseau ferroviaire est à reconstruire

Demandez aux gens du Lac-St-Jean si la parenté a aimé son voyage durant le temps des Fêtes à bord du CN? Je ne crois pas. Je dirais même que je suis sûr que la parenté ne l'a pas du tout apprécié!

Laissez-moi vous raconter une arrivée et un départ via le CN durant cette période.

Montréal, 22 décembre 1978, 21h40:
Départ prévu pour 21h40. On retarde le départ à 23h00, puis à 00h00, puis à 1h00 (personne ne sait pourquoi et on ne peut le savoir). Il ne neige pas, les conditions de parcours sont excellentes.

Départ de Montréal à 2h00. On s'arrête à Rivière-à-Pierre durant deux (2) heures pour laisser passer un train. Il n'y a plus rien à manger ni à boire à bord du train; ils sont plus de 800 personnes à attendre. Les bébés pleurent, les parents sont fatigués, les parents révoltés. On repart. Autre halte d'une (1) heure à Hervé Jonction. On s'arrête pour ravitailler les gens qui n'en peuvent plus d'attendre. On leur donne un sandwich, gracieuseté du CN.

de Chambord. Les gens sont en colère, pâles, livides. Les bébés et les enfants pleurent. Il y a même des gens qui cherchent des connaissances afin de se faire reconduire à Dolbeau plutôt que de continuer le périple à bord de ce train.

Résultats: Montréal-Chambord: 14 heures; Montréal-Dolbeau: 18 heures.

Chambord, 29 décembre 1978, 00h00:
Départ prévu pour Montréal: 00h25. Une trentaine (30) de personnes attendent à la gare dont plusieurs mères de famille avec bébés et enfants. Les vacances sont finies. Vive les vacances! Léger pépin, le train a du retard, il ne sera en gare qu'à 2h45. Les gens sont choqués. On prétend qu'un train a déraillé à Métabetchouan ce matin à 10h00, ce qui explique ce léger retard.

2h45: on reporte le départ à 3h45; 3h45: on reporte le départ à 4h00; 4h00: on reporte le départ à 4h20; 4h20: on reporte le départ à 5h00; On ne peut savoir ce qui se passe, les déposés à la gare ne veulent plus répondre.

5h00: on reporte le départ à 5h30.

Je dois me fâcher pour avoir des explications. On me répète la rengaine du train qui a déraillé. Je n'y crois pas. On me dit alors qu'on devait laisser passer deux (2) convois de marchandises à Hébertville mais que le train serait définitivement en gare à 5h45. 5h50: Le train arrive. Les gens sont en colère, et avec raison.

Arrivée à Montréal à 14h00.

Résultat: Chambord-Montréal: 13h35. Le CN "ça emmieute pas... ça rempironne!" Je ne sais pas si M. Trudeau ou son ministre du Transport après un tel voyage n'aurait pas consenti des subventions pour refaire le tracé du chemin de fer Chambord-Montréal?

Je ne sais pas si M. Campbell, un des responsables du CN aurait apprécié de tels voyages. C'est vrai, le train c'est pour le monde "ordinaire" et nos richesses naturelles qu'on exporte de la région. Ces messieurs voyagent probablement en avion.

En tant que candidat pour le Parti progressiste-conservateur aux prochaines élections fédérales, je déplore de telles situations,

et c'est en regard de ces faits qu'aujourd'hui je fais la promesse formelle qu'advenant la formation d'un gouvernement conservateur au pays, la région du Lac-Saint-Jean-Saguenay et plus particulièrement le comté de Roberval sera doté d'un réseau ferroviaire adéquat qui permettra de façon décente et confortable le transport des gens de la région vers les grands centres de la région et hors région et ce, dans un temps capable de compétitionner les transports par autobus. De plus, nous mettrons de l'avant un système de transport rapide et efficace pour l'exploitation de nos richesses naturelles du Haut du Lac et du nord du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Nous créerons donc de l'emploi par la construction de ce réseau ferroviaire et par l'exploitation de nos richesses minières phénoménales mais inexploitées.

C'est le voeu et la plus sincère promesse que je m'engage à tenir comme une vraie résolution du Nouvel An.

Jacques Brunet
candidat,
Parti progressiste-conservateur,
451, avenue Fortin,
Roberval.

Le 3 janvier.

dossier

Le Canada vu par un journaliste français

La première impression que laisse le Canada n'est pourtant pas la fixité. "Go west, young man..." Suivant le célèbre conseil, je suis allé du Saint-Laurent au Pacifique, traversant les prairies avec les silos pour seul jalon sur des milliers de kilomètres, survolant les Rocheuses et retrouvant en Colombie Britannique les forêts infinies et l'océan. Or, tout le monde participe au mouvement, les hommes, le capital aussi, vont vers l'Ouest. C'est fascinant, un pays qui bouge. Le "Far West" existe encore, avec toutes ses opportunités. Il y a là une aventure contemporaine, un grand pays en train de se faire.

Mais il n'y parviendra qu'à certaines conditions, qui ne sont pas remplies.

Le plus haut niveau de vie

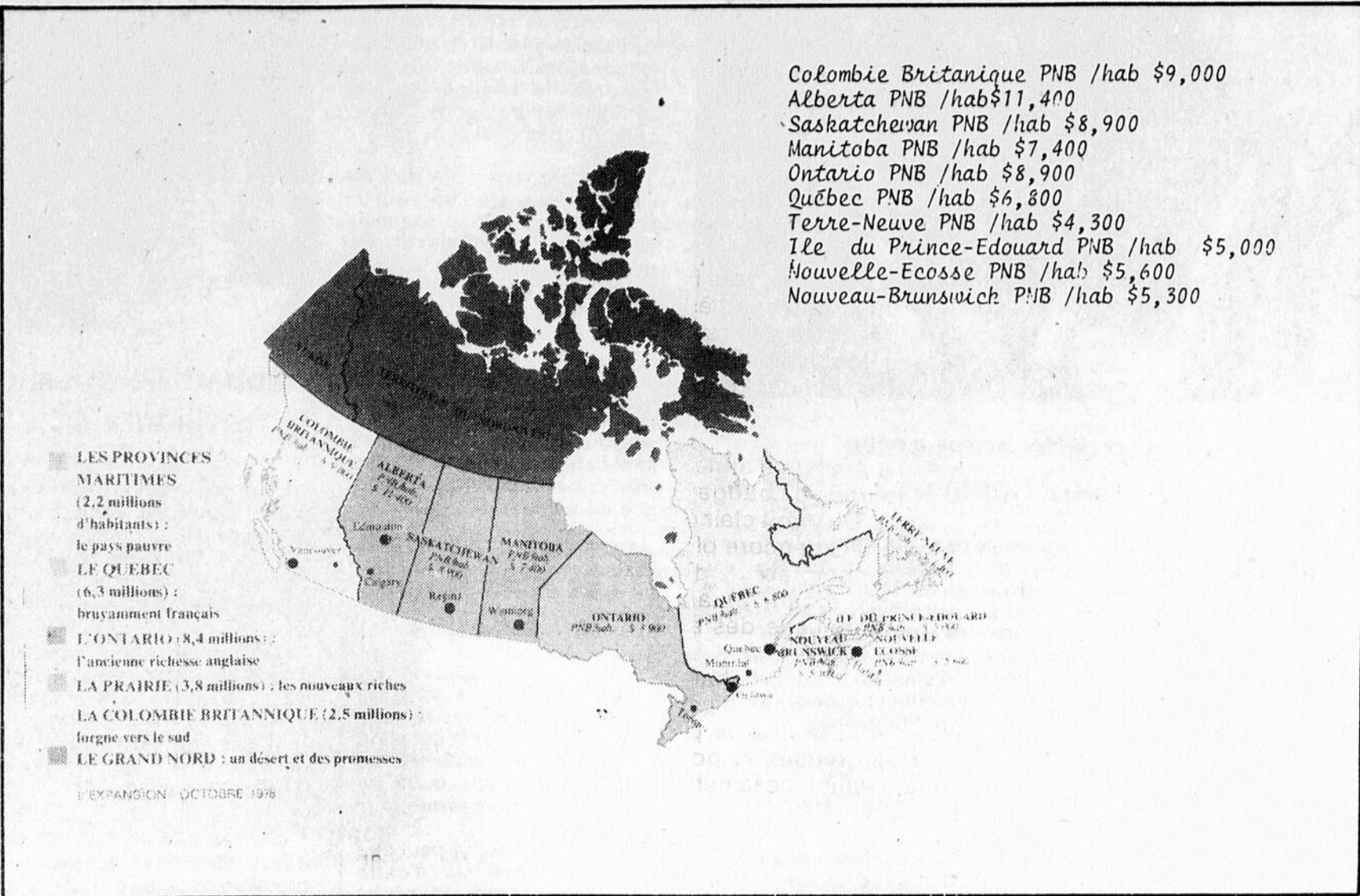
Dans la mouvance américaine, les Canadiens ont pu accéder au niveau de vie le plus élevé du monde, après celui de leurs voisins (avant la dévaluation du dollar). Ils ont bénéficié de leurs économies de dimension. Mais ils n'ont pas fait aussi bien qu'eux parce qu'ils ont eu le souci de bâtir leur économie d'est en ouest et de préserver une industrie nationale. Celle-ci, destinée au petit marché domestique, n'a pu vivre qu'à l'abri de tarifs et de contingents. "Avec l'insuffisance du marché et de la productivité, seuls les tarifs justifient de produire au Canada", affirme un banquier de Toronto, du haut d'un gratte-ciel signé Mies Van Der Rohe qui domine le lac Ontario — Toronto est maintenant la première ville du Canada avant Montréal, avec près de 3 millions d'habitants, et c'est le cœur de l'industrie canadienne. "Dans une économie protégée et néanmoins dépendante, l'esprit d'entreprise se flétrit, dit le banquier. Nous n'innovons pas assez. L'effort canadien de recherche-développement est le moins élevé des grands pays. Nos hommes d'affaires ne sont pas portés à prendre des risques."

L'inefficacité a été aggravée par une politique économique laxiste qui, avant la crise de 1974, a permis de financer des augmentations de salaires très élevées. Puis, comme les Suédois, les Canadiens ont tenté d'éviter la récession en réduisant les impôts. En vain...

... mais dangerusement compromis...

"Nous sommes dans le pétrin", assure le président du Congrès du travail du Canada (la fédération des syndicats), Dennis McDermott, à Ottawa, la capitale fédérale. "Il faut nous serrer la ceinture", reconnaît un haut fonctionnaire. "On ne peut pas toujours vivre à crédit. C'est un fait, même s'il est dur à accepter. Regardez autour de vous aujourd'hui: c'est le jour de paie dans les ministères... Vous verrez que le fonctionnaire canadien vit comme le Canada, au-dessus de ses moyens!" Le paiement, deux fois par mois, des employés du gouvernement déclenche en effet une intense activité dans les banques... puis dans les restaurants. La baisse du dollar a été la reconnaissance par la communauté internationale de cette prodigalité. Dans l'immédiat, elle a apporté un ballon d'oxygène aux producteurs canadiens, auxquels la hausse des salaires et la faible productivité avaient été toute compétitivité. "Nos coûts du travail étaient de 20 à 30% plus élevés que ceux des Américains, nos principaux concurrents", précise Donald Lanska, président des industries forestières de Colombie Britannique: "nous avons réduit l'écart à 13%". Le président des pêcheries de la province, Jerry Spitz, affirme aussi: "Nous avons les coûts salariaux les plus élevés du monde. Les travailleurs de nos usines gagnent par exemple 11 dollars l'heure (1,760 dollars par mois)."

Le gouverneur de la Banque du Canada, Gerald Bouey, déclare: "Le problème crucial est de pouvoir concurrencer le monde. Il est donc impératif de contrôler nos coûts. On ne pourra faire mieux que de maintenir le pouvoir d'achat." Ces thèmes sont nouveaux aux Canadiens, mais non à un familier du plan Barre... Ici aussi, mais plus tardivement, un coup d'arrêt est donné aux hausses de salaires (encore que les syndicats soient plus militants qu'en France, les grèves y établissent des records dépassés par la seule Italie), ainsi qu'au gonflement des dépenses publiques et de la fiscalité. "On a renversé la vapeur, car on était au bord de la catastrophe", dit le directeur de la recherche de l'Association des agents de change de Toronto, Murry Cox. "La montée des déficits a été enrayerée. A la conférence fédérale-provinciale de février



dernier, on a enfin pris conscience des excès commis dans l'emprise du gouvernement. C'était la dernière chance de la libre entreprise. Mais on n'a pas fait tout le chemin! Nous restons surpayés par rapport aux Américains. Nous devons être beaucoup plus compétitifs. Cela nous impose une croissance plus lente de notre niveau de vie, à mettre en rapport avec nos coûts."

... Avec un Québec isolé et "inefficace"

Ce langage, tenu dans un pays aux ressources apparemment illimitées, est une leçon de maintien. Il est d'ailleurs réaliste: au-delà du répit apporté par la dévaluation du dollar, les faiblesses structurelles du Canada demeurent. Une difficulté supplémentaire est qu'elles sont inégalement réparties. Dernière circonstance aggravante, c'est au Québec que l'isolement, et donc l'inefficacité, sont les plus marqués. L'Histoire explique, évidemment, que la "Belle Province" ait été le bastion du conservatisme. Plus encore que la France par rapport aux puissances anglo-saxonnes, les Québécois ont cultivé la tradition et la religion en abandonnant les affaires aux protestants anglophones. Si bien que, même dans leur province, les francophones se sont vu confinés aux tâches subalternes. "Nous sommes les nègres blancs de l'Amérique", se plaignent-ils. Outre les arbres et les fonctionnaires, l'économie québécoise est dotée d'un secteur secondaire "mou": textile, cuir, papier, meubles, plastiques... où même les nègres blancs ne sont plus compétitifs en face des importations des pays à bas salaires. D'autant plus que, pour des raisons sociales et politiques, les salaires ont été fortement relevés: le salaire minimal est au Québec le plus élevé du Canada, à 3,27 dollars l'heure, contre 2,87 dans l'Ontario industriel... et 2,65 aux Etats-Unis. Le gouvernement du Québec vient d'ailleurs de renouer à l'indexer comme il s'y était engagé, à cause des conséquences adverses sur le chômage, qui frappe plus de 11% de la main-d'oeuvre de la province.

Bref, la spécialisation du Québec est mauvaise. Ses industries légères peuvent survivre sous la protection de tarifs qui représentent jusqu'à 50% du prix mondial, mais elles sont condamnées. Montréal, vieille métropole industrielle, a vu son rôle décliner au bénéfice de Toronto, comme New York avec Chicago. Mais ce qui est saisissant dans ce pays en mouvement, c'est que l'Ontario décline à son tour avec le déplacement de la force vitale vers l'Ouest. Si le Québec et les quatre provinces atlantiques (rurales) croissent moins vite, les provinces occidentales croissent plus vite que le reste de la Fédération et rattrapent l'Ontario pour le revenu par tête. Les Albertains sont même les plus riches des Canadiens, dorénavant. Depuis la crise du pétrole, les termes de l'échange interne à la fédération ont changé en leur faveur, puisqu'ils le détiennent, et plus encore le gaz naturel, sans parler des sables bitumineux, vraiment sans fond. Si l'on y ajoute le charbon, l'uranium, toutes sortes de minerais, les céréales, l'élevage, la forêt, le tourisme, on comprend l'atmosphère grisante qui règne à Edmonton, la capitale, ou à Calgary, villes-champignons où le gaz

Le journaliste français Philippe Lefournier publie, dans le dernier numéro de la prestigieuse revue "L'Expansion", une fort intéressante analyse de la situation économique-politique du Canada. Il a fait le tour du pays, en commençant par l'Ouest. Nous publions les principaux extraits de son texte.

brûle sans fin dans des vasques. Chacune dépasse le demi-million d'habitants, de toutes origines. A Edmonton, il y a 54 groupes ethniques organisés, le deuxième étant celui des Ukrainiens (après les Anglais, mais avant les Allemands). "Notre expansion n'est guère plus ancienne que la vôtre!", lance un ministre...

Les nouveaux riches de l'Ouest...

Toutes ces richesses attirent évidemment une autre ressource, l'argent. Le président de la Canadian Commercial and Industrial Bank d'Edmonton, Howard Eaton, me dit: "Go west, young man, go west... mais arrêtez-vous ici, parce que c'est là qu'on fait fortune." Cette banque, qui n'a que deux ans d'âge, fait (avec la participation de Paribas) une percée remarquable dans le réseau nord-américain. "Partout, au Canada, ça va plutôt mal que bien, dit M. Eaton; chez nous, c'est le contraire. Il n'y a pas de chômage. D'ailleurs, les gens viennent ici pour travailler. L'éthique du travail est très forte, très calviniste." Un syndicaliste me tiendra exactement les mêmes propos: "La main-d'oeuvre est très travailleuse, à cause de ses origines paysannes", dit Neil Reimer, directeur national du Syndicat des travailleurs du pétrole, de la chimie et de l'atome, qu'il a fondé. "On sait bien qu'à moins de traire la vache, vous n'aurez pas de lait!" Corrélativement, la libre entreprise est reine, et les gouvernements d'Alberta et de Colombie Britannique sont résolument libéraux.

La Colombie Britannique elle-même ne se sent pas du tout défavorisée par rapport à l'Alberta, elle exprime le même dynamisme: "Nous n'avons pas le même cash flow que les Albertains", dit le ministre adjoint du Développement, Jack McKeown, "mais nous avons des ports et une position privilégiée sur le Pacifique, l'océan de l'an 2000. Nous sommes plus diversifiés et nous avons aussi des grandes ressources énergétiques (gaz, charbon, hydro-électricité) et naturelles (agricoles et industrielles); alors, pourquoi ne pas les transformer? Nous venons de passer par une phase de consolidation, mais nous décollons à nouveau. Les années 80 seront l'ère des grands projets."

... n'aiment plus partager...

Hélas! Pour le Québec et l'Ontario, les années 80 seront l'ère de la régression, au moins relative. Or, les nouveaux riches ne sont point "partageux". Pourtant, l'Alberta ne sait trop comment dépenser tout l'argent qu'elle gagne. On y a déjà supprimé les taxes sur l'essence, sur le capital, sur les ventes (TVA = 0%), et diminué les taux des impôts sur le revenu et sur les mutations. On ne peut guère aller plus loin. Alors, faut-il dépenser plus? Sagement, les Albertains s'en rendent bien, pour ne pas attrap

"maladie hollandaise" et devoir affronter des coûts de fonctionnement insupportables, à terme. Ils ont donc créé le Heritage Savings Trust Fund, qui prélève 30% des recettes reçues par le gouvernement sur la vente de ses ressources non renouvelables. Ainsi, en 1978, sur 3,5 milliards de dollars (14% du PNB de la province), 1 milliard sera mis de côté au Fonds pour financer la recherche à long terme, les grands projets, l'amélioration de la qualité de la vie... ou, tout de même, des prêts aux autres provinces, mais qu'on aimerait consentir directement, et non en passant par Ottawa.

... sous la férule d'Ottawa...

Les graves tensions économiques qui minent la Fédération canadienne dressent en effet moins les provinces les unes contre les autres que celles-ci contre le pouvoir fédéral. Ottawa — et l'Ontario, qui reste la province dominante —, voilà l'ennemi commun. Une des choses les plus frappantes est la compréhension qu'on affiche, à l'ouest, vis-à-vis des revendications défendues par le gouvernement indépendantiste de René Lévesque au Québec. Ces gens sont sur la même longueur d'ondes. "Lévesque a raison, affirme M. Eaton. Il a un mot décisif à dire dans l'avenir du pays. J'espère bien que son combat nous apportera une constitution qui donne le pouvoir aux provinces, car Ottawa ne signifie pas grand-chose pour nous." Mais si, effectivement, le Québec fait sécession? "Ou bien il y aura une nouvelle fédération, où l'Ottawa abandonnera ses pouvoirs... ou bien nous prendrons nous-mêmes notre indépendance." Par la voix de ce banquier, c'est tout l'Ouest qui s'exprime. Devant la magnifique baie de Vancouver, Jerry Spitz confirme: "D'ici, le Québec est plus lointain que la Californie, et pratiquement personne ne parle français chez nous, mais nous avons tout de même une relation très spéciale avec lui. Comme lui, nous avons le sentiment de n'être pas bien traités par Ottawa, et nous nous retrouvons dans ses revendications: nous les soutenons."

...ils soutiennent donc les indépendantistes québécois...

Ainsi, le Québec et le gouvernement de M. Lévesque, détiennent une des clés de l'avenir du Canada. Que dit-on dans la vieille capitale aux murs de granit et aux toits d'ardoise, si se dresse sur le majestueux Saint-Laurent? Les contrastes sont pittoresques: les grosses voitures américaines arborent toutes des plaques où est inscrite la devise "Je me souviens", qui remplace "la Belle Province". Sur un édifice, une plaque antique, dont le guide dit pudiquement qu'elle est "énigmatique", est ainsi gravée: "Je suis un chien qui ronge l'os/En le rongant je prends mon repos/Un

fait inédit. Grâce aux travaux de la Baie James, nous comptons tripler notre production d'hydro-électricité dans vingt ans, c'est-à-dire couvrir tous nos besoins en énergie, si l'on excepte les transports (qui exigent du pétrole). Et cela, à partir d'une source renouvelable: c'est une situation unique. Elle nous donnera un avantage concurrentiel pour rebâtir l'industrie. Nous avons déjà les plus grosses alumineries du monde, mais nous attirerons d'autres activités, plus transformatrices".

... mais les milieux d'affaires parlent d'illusion

Tout en admettant la qualité intellectuelle — et l'honnêteté (nouvelle) — de l'équipe Lévesque, les milieux d'affaires du Québec et de l'Ontario sont très sévères pour ses visées. Ils dénoncent la "souveraineté-association" comme une illusion. Et ils avertissent même que si les séparatistes l'emportent, il y aurait un tel ressentiment dans le reste du pays qu'on ne leur ferait pas de cadeaux! D'ailleurs, qui se soucierait du "Nord de l'Amérique"? Les *depressed areas* des Etats-Unis sont plus négligés que les provinces pauvres du Canada. Paul Desmarais, qui a bâti le premier conglomérat du Canada, Power Corp. (transports, assurances, papier, journaux, etc.), basé à Montréal, dit par exemple: "Le Québec ne peut survivre en entité séparée. Même pas culturellement: si nous avons pu survivre en entité séparée, nous étions au Canada. Autrement, on sera absorbés en quinze minutes par 230 millions d'anglophones, dont 17 voudront liquider ceux qui auront cassé le pays. Et économiquement, ce sera pire. Quel sera le poids du Québec face à la General Motors? Comment imposer aux gens de transformer notre minerai de fer ou notre pâte à papier? Ils nous répondront: mangez de la m...". Pour M. Desmarais, le nationalisme québécois n'est qu'un sous-produit du conservatisme de la province: "Le vrai problème est économique. Les Canadiens français ne participent pas à l'économie du Canada, même chez eux. En France, tu te bats constamment, non? Ici, ils pensent petit. Ils ont peur du challenge, et pourtant le Canada s'offre à eux. Regarde-moi: j'ai commencé à zéro, eh bien! suis-je un nègre blanc?"

Rodrigue Tremblay rêve du marché européen...

L'ancien président du département d'économie de l'Université Laval, Rodrigue Tremblay (38 ans), devenu l'éloquent ministre de l'Industrie et du Commerce québécois, s'efforce de démontrer, en économiste, qu'il faut jeter aux orties la Fédération canadienne. Le Québec futur est présenté par M. Tremblay comme la "porte d'entrée" de l'Amérique pour l'Europe. Celle-ci, et la France moins encore, ne sauraient pourtant servir de contrepartis aux Etats-Unis: la France et le Canada font ensemble 1% de leur commerce total (contre 6% pour la CEE et plus des deux tiers pour les Etats-Unis), et les Français contrôlent 3% des investissements directs étrangers au Canada contre 73% aux Américains.

... et Guy Joron, de remplacer le pétrole par l'électricité...

A l'intérieur du PQ, il y a plus que des nuances entre ceux qui insistent plutôt sur la "souveraineté" et ceux qui privilégient l'"association". Ainsi, Guy Joron, le ministre de l'Energie du Québec (38 ans), dit: "Notre proposition implique la "brisure" du Canada en tant qu'entité constitutionnelle, mais nous ne visons pas à détruire l'espace économique canadien. On n'exclut pas une certaine dose de supranationalité: dans une sorte de "Marché commun", on laisserait à Ottawa la Défense, la Poste, la Monnaie...". Mais entre le petit espace canadien (protégé) et le grand marché américain (ouvert), il faudra bien choisir? Les coûts sociaux de la retraite risquent d'être très élevés, pour les seconds "mou" de l'industrie québécoise? "Oui, répond M. Joron, le Québec peut se retrouver dans la situation bizarre d'un petit Etat dans un continent fondamentalement distinct au plan politique à cause de sa culture, mais forcément intégré économiquement. Alors, où sont les points d'appui du renouvellement industriel? Notre ressource essentielle est l'électricité hydraulique. Nous avons déjà les coûts les plus bas d'Amérique, et probablement du monde, mais nous atteindrons à la fin du siècle un niveau d'électrification tout à

Les Québécois veulent se protéger...

Le raidissement des Québécois se comprend: avec la chute libre de la pratique religieuse et de la natalité, la fameuse "revanche des berceaux" face aux anglophones était plus que compromise. En outre, les nouveaux immigrants des pays tiers se mettaient à apprendre non le français, mais l'anglais. A terme, les francophones courraient donc le risque d'être minoritaires dans leur propre province — dans la fédération, ils ne sont plus que 27%. D'où la fameuse "Loi 101", qui fait du français la seule langue officielle au Québec: légitime dans son esprit, elle a été appliquée trop brutalement. Cet été, la partie de la loi relative à l'affichage est entrée en vigueur. De petits boutiquiers ont dû rajouter à la peinture "que" à "Music"... Les lettres des raisons sociales (anglaises) ont été arrachées du granit des façades ou transformées: "Imperial Oil" (Exxon) est devenu "L'Impériale", de petits sachets contenant le "11" et le "e" ont été distribués aux pompistes — mais c'est toujours Exxon!

... mais sans se séparer

Ces scènes étaient plus comiques que tragiques, mais 55.000 personnes n'en ont pas moins quitté la province l'an dernier. Le déclin serait autrement plus douloureux en cas de sécession. Mais cela n'arrivera pas. Car, dans le fond de leur cœur, les Canadiens savent que leur pays est bâti sur une dualité fondamentale et cette dualité sera tôt ou tard, après bien des tribulations, reconnue et organisée. On puise cet espoir dans les déclarations recueillies chez les anglophones et, qui plus est, dans l'Ouest frondeur. Ecoutez la parabole que raconte Jack McKeown sur les rives lointaines du Pacifique: "Le Canada, c'est le rapprochement et le mariage d'un entreprenant Britannique et d'une belle Française. Leur ferme devient un grand domaine. De cette union, dix enfants sont issus, qui ne peuvent renier leur héritage. Le conflit canadien, c'est la lutte entre les enfants devenus grands: ils veulent mener leur propre vie, être "maîtres chez eux" (c'est le slogan du PQ) mais ne pas quitter la famille..."

fourre-tout



marcel rivard
(en collaboration)

32 autos en cadeau

Si la situation financière de certaines municipalités du Saguenay-Lac-Saint-Jean, comme Chicoutimi, La Baie ou Jonquière, laisse à désirer, c'est bien de leur faute... Elles ne jouissent pas des mêmes avantages que Gunterville, en Alabama, pour bien boucler leur budget, surtout celui du service de la police.

Dans cette ville américaine, la reconnaissance d'une vieille dame à qui un policier a indiqué son chemin a pris vraiment la forme d'un rêve qui devient réalité.

Depuis neuf ans, les policiers de Gunterville ont reçu un total de 32 autos-patrouille, cadeau-souvenir d'une dame satisfaite des renseignements que lui avait donnés un de leur collègues.

Mais, la bienfaitrice, Elizabeth Bonner, âgée de 84 ans, vient de juger que sa reconnaissance a des limites; elle a averti le maire qu'elle cesserait ses dons.

Son seul regret, a-t-elle dit, est de n'avoir pu acheter que des Buick, alors qu'elle aurait tant voulu que les policiers patrouillent en Cadillac. Mais, a-t-elle expliqué, Cadillac n'avait pas de concessionnaire sur place...

Vous allez voir comment les policiers de Chicoutimi, Jonquière ou La Baie vont maintenant commencer à être gentils avec ceux qui leur demandent des renseignements, au cas où...



Quelle différence entre les deux hommes?

C'est une bonne question, n'est-ce pas? Pourtant, elle n'est pas importante d'un côté; alors que d'un autre point de vue, elle l'est! Premièrement, il s'agit de deux Langlois. Celui de gauche, c'est Paul, le député libéral de Chicoutimi, à la veille de prendre sa retraite; celui de droite, c'est Léopold, un des propriétaires du cargo Maurice-Desgagnés qui, l'autre jour, a pris le premier chargement outre-mer de la firme Donohue, de Saint-Félicien.

Mais, il y a une autre différence, marquante celle-ci. Celui de droite est sénateur, l'autre pas! Pas encore, du moins...

Un job ou la stérilisation!

Cinq employées d'une usine américaine de produits chimiques se sont fait stériliser pour conserver leur emploi, a révélé à Willow Island, en Virginie occidentale un responsable syndical de la firme American Cyanamid.

La direction de la société avait décidé en septembre dernier de demander aux huit femmes en âge d'avoir des enfants qui travaillaient dans le département des pigments de quitter leurs postes. Elle avait fait valoir qu'elles seraient appelées à manipuler des quantités non négligeables de poussières plombifères, jugées dangereuses pour le fœtus.

Elle offrait aux employées de payer 90 pour cent de leurs salaires pendant trois mois, mais ne leur donnait aucune garantie d'emploi et de reconversion dans d'autres postes de l'usine.

Cinq femmes concernées par cette mesure, âgées de 26 à 43 ans, ont préféré se faire stériliser pour conserver leur emploi. Une autre a réussi à prouver qu'elle était stérile. Les deux dernières ont réussi à se faire muter.

S'il fallait qu'une entreprise du Saguenay-Lac-Saint-Jean demande la même chose, ça ferait dur dans les journaux!



Laurier Simard ou Mackenzie?

Tous les grands hommes ont leurs petites "bibites"...

La divulgation récente d'une partie du journal intime de Mackenzie King révèle que l'ancien premier ministre du Canada croyait voir dans sa crème à barbe sa mère et ses chiens disparus.

Personnage d'un calibrage semblable, le maire de La Baie, Laurier Simard a avoué candidement, lors de la cérémonie soulignant la nouvelle ère du transport en commun mercredi, qu'il avait aperçu le budget de La Baie, adopté dans sa crème à barbe.

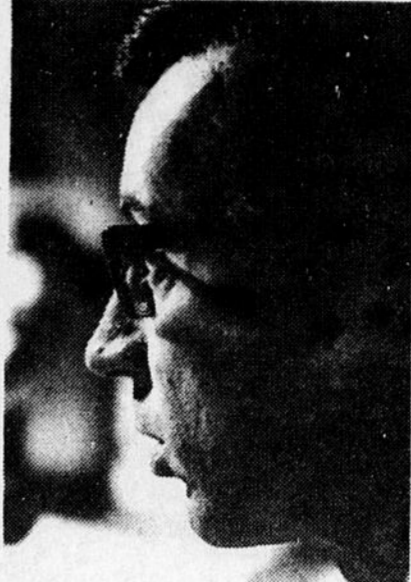
Par les temps qui courent, Laurier qui roule amasse la mousse... Même la plus intime!

C'est pour aujourd'hui

C'est la toute dernière édition pour vous le faire savoir: cet après-midi, à 14h00, à l'école Lafontaine, de Chicoutimi, il y a une cérémonie de changement de commandement pour l'Escadrille 795 des Cadets de l'air.

Cette cérémonie se déroule sous la présidence d'honneur du colonel Harold I. Pike, commandant de la base militaire de Bagotville; le major Yvon Pesant passera alors le commandement à son successeur, le capitaine Jean-Luc Raymond.

Il y aura également remise du trophée Bagotville décerné à l'Escadrille 799, comme étant le meilleur groupe d'exercice militaire parmi toutes les unités desservies par la base militaire saguenéenne.



Robert Bourassa reviendra ici

L'ancien premier ministre, Robert Bourassa, viendra prochainement à Chicoutimi. Il sera l'invité du Cercle de presse du Saguenay et, par la suite, il se rendra à l'Université du Québec.

C'est justement au Cercle de presse du Saguenay qu'il avait fait sa première présence officielle après son élection à la chefferie du Parti libéral du Québec... Que c'est déjà loin, cette époque glorieuse!

C'est en tous les cas plus loin que la fâcheuse réception (la première du genre de la dernière campagne électorale de 1976) qu'avaient réservée à l'illustre personnage les grévistes de l'Alcan.

Bourassa avait effectivement essuyé sa première vague de huées de la campagne...

Les Américains en exemple

Les Américains sont en train de prouver que la motivation semée par l'éducation peut vaincre les sollicitations insidieuses d'une publicité insistante et séduisante.

Vous ne le croirez peut-être pas, mais nos voisins d'outre-mer ont progressivement abandonné le tabac, même au péril d'une activité économique majeure.

Ce n'est pas encore la victoire totale des non-fumeurs, mais une brèche intéressante!



Elle digère l'aluminium

Ce sont deux Américains, Tike Miller et Bob Attrian, qui ont inventé une "chèvre" mécanique capable "d'absorber" 7.000 canettes de boissons gazeuses et de bière en l'espace d'une heure. Il s'agit en fait d'une machine utilisée pour le recyclage des contenants d'aluminium.

Elle est très pratique puisque les gens y déposent les canettes vides. La Golden Goat remet alors sur-le-champ 13 cents la li-

vre de métal pour la refonte. La "chèvre" est équipée pour éliminer tout corps étranger à l'aluminium, ce qui empêche la fraude.

De plus, les canettes d'aluminium sont immédiatement écrasées pour faciliter l'entreposage à l'intérieur de la machine. Plusieurs centaines de ces "chèvres" sont déjà installées sur des terrains de stationnement aux Etats-Unis.

Que d'argent, que d'argent!

Les voleurs, cette fois, n'étaient pas au rendez-vous.

Un fourgon blindé de la Brinks, pris dans l'embouteillage de la circulation sur la Don Valley Parkway, à Toronto, a laissé échapper deux sacs d'argent par la portière arrière qui s'était ouverte par on ne sait quel malheureux hasard.

Un inconnu, témoin sans doute de l'accident, a téléphoné à la Brinks pour lui signaler la chute des deux sacs.

Il a fallu aux représentants de la firme et à la police près d'une heure et demie pour récupérer \$921 en petites pièces de 1,5, 10 et 25 cents qui s'étaient répandues sur la chaussée...

M. Brian MacKay, directeur de la Brinks au Canada, qui avait accouru sur les lieux, a poussé un soupir de soulagement.

"Je serais surpris que l'on ait perdu plus de \$25 dans cette aventure".

Les journalistes et le ministre

Comme le veut la tradition, le ministre Marc-André Bédard recevra les membres de la presse, à l'occasion de la nouvelle année. La rencontre amicale aura lieu aux bureaux du Parti québécois, sur la rue Racine, lundi, le 8 janvier.

Devinez de quoi il sera question au cours de cette rencontre amicale?

Une revue générale des "projets" et des "réalisations", quelques questions chocs et, enfin, le verre de l'amitié...

D'où vient la névrose?

Voici une nouvelle qui, sans qu'elle modifie nos habitudes alimentaires, saura nous intéresser au plus haut point...

Elle nous vient directement de Prague, via l'agence de presse Reuter: "Les porcs névrosés produisent des côtes plus dures que les autres, ont découvert des savants de l'Institut de production de cheptel de Slovaquie".

Le problème, c'est que la dépêche ne nous en dit pas plus. Comme, par exemple, comment il se fait que les porcs peuvent être névrosés...

En n'en sachant pas davantage, y'a de quoi pour alimenter une névrose...

rendez-vous

Arvida

Club Notre Hôtesse d'Arvida — Offre à tous ses membres et amis, une dégustation de vins et fromages. Soirée dansante à 20h00, au club de la direction, le samedi, 13 janvier.

Chicoutimi

Club d'échec — Rendez-vous, lundi, 8 janvier à 19h30, à l'école St-Joseph, 114 Bossé Ouest, coin Montcalm, entrée porte du côté gauche.

Familles monoparentales — L'Association du secteur de Chicoutimi invite tous ses membres à sa première assemblée, lundi, 8 janvier à 20h00, local de l'action catholique, 114 Jacques-Cartier est. Discussion pour la réouverture du local pour fin de janvier.

Club Lion — Souper le mardi, 9 janvier à 18h30, à l'Hôtel Chicoutimi. Deux conférenciers invités: Dr Jean-Pierre Wells, en charge du département de l'hématologie à l'hôpital et M. Jocelyn Bernard, vice-président de la Fondation canadienne des maladies du rein et un patient.

Club Photo — Reprise des activités le mercredi, 10 janvier à 19h30, au chalet du parc Rosaire-Gauthier, rue Bégin. Sujet traité: le studio. Apporter vos caméras.

Aféas Sacré-Coeur — Le 10 janvier à 19h30, assemblée au centre paroissial. A cette occasion, soirée des Fêtes et échange de cadeaux.

Servantes du Saint-Sacrement — A 19h30, à la chapelle, rencontre eucharistique. Les paroissiens de Ste-Anne s'y rendront en groupe et sont tout spécialement invités, le jeudi, 11 janvier.

Jonquière

Age d'Or Saint-Laurent — Reprise des activités, le lundi, 8 janvier à 1h00 p.m., au local habituel.

Aféas du secteur Kénogami — Invite tous ses membres et leurs époux pour le lancement du livre "Des femmes aussi" lors de l'assemblée mensuelle à 19h30, mardi, 9 janvier au local habituel.

La Baie

Amis du foyer Saint-Joseph — Assemblée lundi, 8 janvier, à 20h00 au local habituel.

Filles d'Isabelle (Cercle Saint-Alphonse) — Invitation à l'amicale, mardi, 9 janvier. Messe à 19h00, suivie d'une soirée avec échange de cadeaux au local.

Filles d'Isabelle — Assemblée régulière du cercle Notre-Dame, mardi, 9 janvier à 20h00, local habituel.

Aféas Grande-Ligne — Assemblée, le mercredi, 10 janvier à 20h00 au local habituel.

Sobriété du Canada secteur Lapointe — Demain soir, à 20h30, il y aura au sous-sol de l'église Sainte-Marie, Jonquière leur soirée sociale des Fêtes. A cette occasion, échange de cadeaux, danse avec orchestre "Les marins". Gôûter servi, les membres et le public en général sont cordialement invités. Pour informations: 547-0912.

Au Rendez-vous

Le Rendez-vous de l'homme d'affaires de Chicoutimi reprendra ses activités le 30 janvier, avec comme conférencier invité Jean Labonté, président et directeur général de la Société de développement industriel.

Le président du Rendez-vous, Gaston Vachon, le pdg de Progrès du Saguenay, est certain qu'avec la présence de Jean Labonté, il y aura du monde.

La fédération ne lâche pas

Intéressante, la lutte que livre actuellement la Fédération des caisses d'épargne économique, dont le siège social a pignon sur rue, à Alma, dans cette histoire de l'acquisition des actions de la compagnie Nordair.

La société de la Couronne ne démorde pas; elle a prolongé son offre d'achat de \$12.61 l'action aux actionnaires de Nordair, jusqu'au 26 janvier. De son côté, la fédération du président Jacques Gagnon n'a pas l'intention de céder les actions qu'elle a acquises tout récemment...

Gros document

Marthe Vaillancourt promet d'être en possession de tout un document lorsqu'elle participera au cours de la prochaine semaine à une importante réunion du Conseil canadien du statut de la femme.

Ce document traite du sort qu'on réserve trop souvent à la femme immigrante... On sait que certains secteurs de l'industrie québécoise emploie les immigrantes à des salaires et selon des traitements qui relèvent en quelque sorte du pur et simple esclavage.

C'est certain qu'on va entendre parler de ce document dans les semaines à venir.

La fièvre d'Elvis



Gilles Deschesnes, gérant de la Caisse populaire de Kénogami, est sans contredit un amateur d'Elvis Presley, et il ne manque pas l'occasion de faire savoir à qui veut l'entendre qu'il voue une admiration sans borne à son idole.

Il lui arrive même de l'imiter dans les soirées de famille et, pour la circonstance, Gilles s'est fait tailler un costume sur mesure avec les foulards appropriés.

Si vous songez à préparer une soirée, invitez-le. Un "tannant" de bon spectacle, vous verrez...

aujourd'hui

par l'AP

Il y a 141 ans aujourd'hui, le 6 janvier 1838, l'Américain Samuel Morse réussissait la première démonstration publique, à Morristown, au New Jersey, du télégraphe, auquel il a laissé son nom.

1961 — Le général de Gaulle obtient un soutien massif des Français pour son référendum sur l'Algérie.

1950 — La Grande-Bretagne reconnaît la Chine communiste.

1941 — Le président américain Franklin Roosevelt définit sa politique des "quatre libertés".

1540 — Henry VIII d'Angleterre épouse sa quatrième femme, Anne de Clèves.

Elles sont nées un 6 janvier: — Jeanne d'Arc (1412-1431).

— Loretta Young, actrice américaine (1913).

La prochaine éclipse du soleil ne sera pas vue dans la région

par Gilles Lalancette

CHICOUTIMI — La dernière éclipse totale du soleil en Amérique du Nord d'ici l'an 2024 aura lieu le 26 février 1979. Les résidents de toutes les régions du Canada au sud de Alert dans les Territoires du Nord-Ouest pourront constater un obscurcissement du soleil. Toutefois au Saguenay-Lac-Saint-Jean et même à Chibougamau, les citoyens ne pourront constater l'éclipse totale.

En principe, le cône d'ombre correspondant à une éclipse totale balayera les Etats-Unis et le Canada y pénétrant au sud de Regina en Saskatchewan en traversant les régions nordiques jusqu'au Groënland.

Même si l'éclipse ne sera pas chez nous, il est bon de s'interroger sur ce phénomène! Qu'est-ce qu'une éclipse solaire? A l'Université du Québec à Chicoutimi, un professeur de physique, M. Marc Fortin, a bien voulu fournir quelques détails sur ce phénomène.

En fait, l'éclipse dépend d'un mouvement mécanique juxtaposé sur trois astres dont un est statique, le soleil, et deux autres en mouvement, la lune et la terre. A un certain moment donné dans le temps et dans l'espace, les scientifiques à partir des mouvements de rotation des deux planètes peuvent déterminer la date exacte quand la lune passera devant le soleil pour plonger dans l'ombre d'une partie de la terre.

Evidemment, ce n'est pas toute la terre qui est plongée dans l'obscurité. Les dimensions des astres impliqués étant différentes, il se produit un cône d'obscurcissement qui se prolonge avec la rotation des planètes dans une courbe parfaite.

La formation du cône dépend de la dimension tout d'abord du soleil, puis de la terre et de la lune. Les données les plus ré-

centes fournies par le professeur Fortin indiquent que la terre a un rayon de 6,400 kilomètres, la lune en a un de 1,700 kilomètres tandis que le soleil a un rayon de 690,000 kilomètres. Ainsi, c'est uniquement le jeu des rotations des astres qui fait que la lune passe à un moment donné devant le soleil pour masquer une partie de la croûte terrestre.

Etude

Les scientifiques s'intéressent à l'éclipse solaire. D'ailleurs, on prévoit que le 26 février, 34 fusées équipées d'instruments seront lancées pour étudier les réactions en haute atmosphère. Les modifications en ce "haut" lieu seront étudiées.

Justement, c'est la couronne solaire qui intéresse les chercheurs. Selon Marc Fortin, cette couronne contient à peu près tous les éléments qui composent le soleil et qui sont impossibles à étudier quand l'astre brille de tous ses feux.

L'intensité de rayonnement étant réduite à zéro pendant quelques heures, les chercheurs peuvent constater les éléments de la couronne solaire qui gravitent autour de l'astre et découvrir certaines caractéristiques de la composition du soleil.

La chaleur constatée autour de la couronne varie entre 5,000 et 6,000 degrés tandis qu'au centre de l'astre, c'est en million de degrés de chaleur que les éléments sont brassés. L'intensité de rayonnement étant moins grande, il est ainsi plus facile d'évaluer la composition des corps formant le soleil.

Par ailleurs, les scientifiques peuvent évaluer les couches de l'atmosphère qui filtrent les rayons du soleil en l'absence de luminosité.

Dans le jargon scientifique, on parle d'ions, d'électrons et de neutrons car le soleil

contient une source d'énergie inestimable, une source essentielle à toute forme de vie sur notre planète.

Selon le professeur Fortin, les rayons qui sont produits par le soleil sont fortement ionisés. En fait, il ne sont pas dangereux car ils sont filtrés dans les différentes couches de l'atmosphère.

Danger

Au sujet des précautions à prendre, le professeur Fortin préfère ne pas s'aventurer à ce chapitre. Toutefois, le meilleur conseil qu'il puisse fournir est de ne pas regarder l'éclipse.

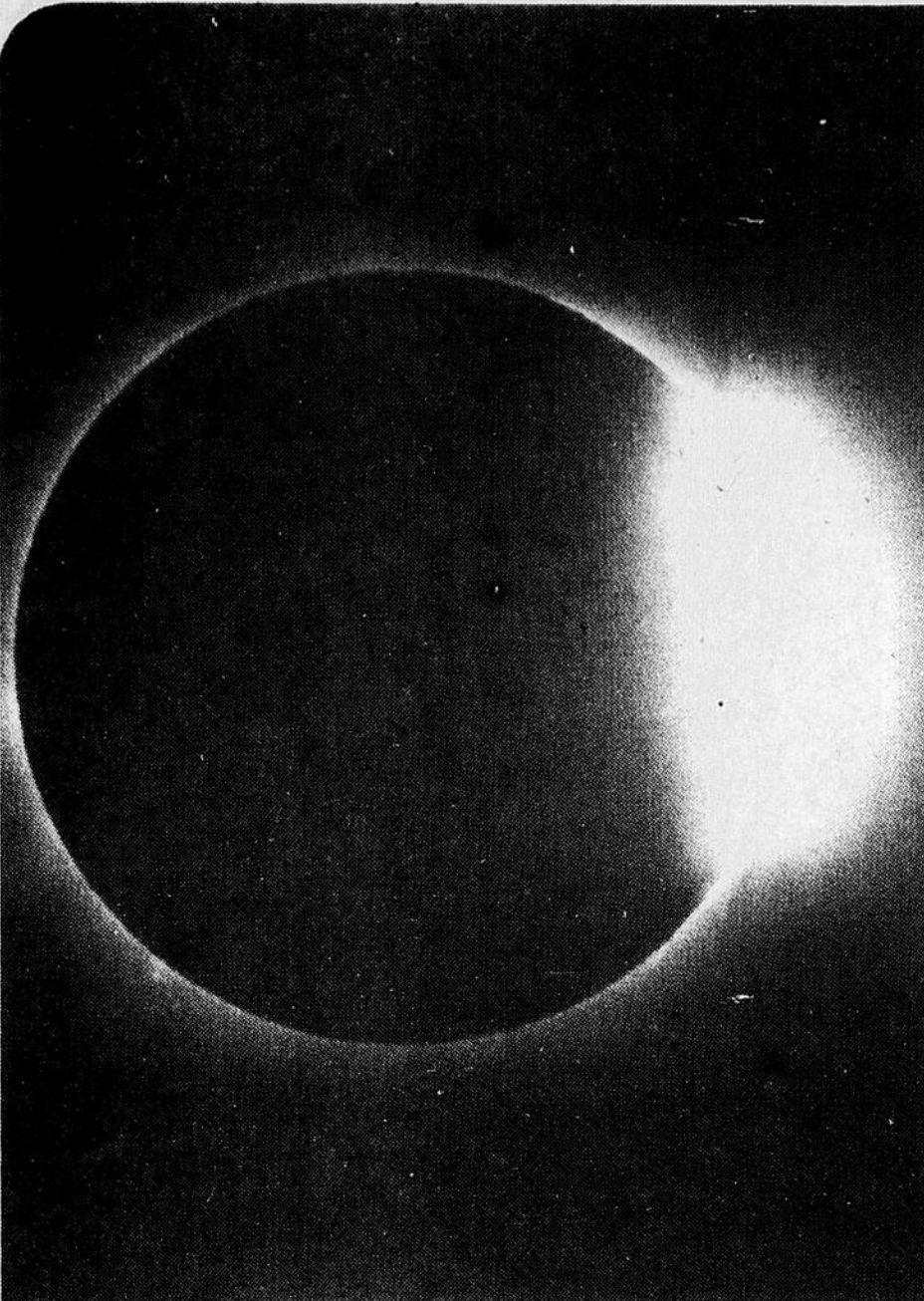
L'idéal serait de regarder le tout à la télévision car les caméras seront sûrement braquées quelque part pour observer le phénomène.

Le danger qu'il entrevoit réside dans le passage plutôt violent de rayons ultra-violetes et de rayons X qui peuvent pénétrer dans l'atmosphère jusqu'à la croûte terrestre avant d'être filtrés.

Le principe veut que les rayons qui transpercent soient fortement ionisés, c'est-à-dire que des électrons aient été arrachés constituant ainsi une charge magnétique dangereuse pour toutes les parties du corps.

Bien qu'on ne puisse élaborer sur les dangers et les précautions à prendre avec le professeur Fortin, les anciens avaient découvert une formule originale lors d'une éclipse phénomène, qui les préoccupait peu d'ailleurs.

Ils étaient persuadés lors d'une éclipse que le soleil tombait dans la gueule d'un dragon, et qu'on ne pouvait le libérer qu'en se mettant tout nu dans l'eau et en faisant un grand bruit qui épouvantait le dragon et lui faisait lâcher prise.



ECLIPSE — Cette photo a été prise lors de la dernière éclipse du soleil en mars 1970.

Augmentation respectable des comptes de taxes à La Doré

LA DORÉ (JG) — Pour rencontrer les dépenses occasionnées par la réfection du réseau d'aqueduc et d'égout au coût de \$1,871,500, les contribuables de La Doré vont payer davantage pour le service des égouts (86 pour cent des travaux) et de l'aqueduc en 1979.

En effet, dans les prévisions budgétaires de \$285,375 pour l'année 1979, la facture du service des égouts saute de \$30.00 à \$135.00, celle de l'aqueduc passe de \$80.00 à \$90.00 tandis que la taxe foncière monte de \$0.10 du \$100 pour atteindre le cap du dollar. La cueillette des ordures reste à \$20.00 pour l'année. Le maire, M. Alidor Murray, a indiqué que l'augmentation du taux d'intérêt, la rencontre de l'échéancier des paiements des travaux effectués au cours de l'automne au réseau d'aqueduc et d'égout

et l'ajout d'une usine d'épuration au coût de \$375,000 ont forcé le conseil à décréter les hausses au niveau des services et aussi à la taxe générale.

De fait le \$0.10 de majoration de la taxe foncière servira à payer les réparations entraînées par le chantier de cet automne, dépenses non prévues dans le \$1,871,500. Ce sont la pose de trottoirs du gravelage, en somme diverses réparations qu'on devra faire après le départ des contracteurs. Il y a aussi l'entrée de l'électricité dans la nouvelle rue du Parc.

Par rapport au budget précédent, celui de 1979 présente une hausse de \$70,375. Dans la colonne de l'égout, l'écart entre le budget adopté en 1978 et 1979 est considérable: de \$10,329, le service d'égout fait un bond à \$57,547 d'où la nécessité de hausser le coût du service.

Les revenus

Dans ce domaine, \$132,335 proviennent de la taxe foncière; les compensations tenant lieu de taxe rapportent \$6,802; les services rendus fournissent \$14,159; les transferts inconditionnels procurent \$70,060 tandis que ceux conditionnels amènent \$20,539.

Les dépenses

A ce chapitre, avec un montant de \$100,500, le service de la dette se classe bon premier: par ordre décroissant, on retrouve l'administration générale avec \$54,220; le transport routier au coût de \$36,900; pour la distribution de l'eau, des sorties de \$15,600; l'urbanisme et la mise en valeur du territoire soutirent \$10,175; au conseil de comté. La Doré remet \$8,630; la sécurité

publique coûte \$9,100; l'enlèvement des ordures exige des déboursés de \$8,700; pour les édifices, on a prévu \$6,100; on devrait affecter une somme de \$5,700 au réseau d'égout; mettre \$5,500 à la disposition des loisirs et de la culture; il y a \$5,250 pour le poste d'épuration; pour les immobilisations, \$5,000; avant il ne faudrait pas oublier les \$5,200 concédés à la purification de l'eau; la station de pompage prend \$4,750; à l'item machineries et véhicules, on retrouve \$3,550 et finalement un \$500 pour le parc des roulottes.

Service de la dette Pour revenir au service de la dette, les travaux de réfection du réseau d'aqueduc et d'égout sont

responsables de l'augmentation subie par celui-ci. En 1978, il commandait \$56,732 comparativement aux \$100,500 contenus dans le budget de l'année en cours. Il représente 35 pour cent du budget.

Il n'y a rien d'inquiétant à cela de dire le maire Murray, puisqu'en pourcentage per capita, on obtient 11 pour cent, les derniers travaux compris. L'an passé, il était de quatre pour cent. Le gouvernement nous a permis de faire nos travaux à la condition qu'on ne dépasse la lumière du 15 pour cent et, pour ce faire, il nous a concédé une subvention en conséquence, a expliqué plus à fond le maire Murray.

Les valeurs imposables sont de \$6,646,220.

AVOCATS

AUBIN, FILLION, BRISSON, FOURNIER & COTE AVOCATS ET PROCUREURS

Gérald Aubin LL. L. CR. André Fillion LL. L.
Enc Brisson LL. L. Alain Côté LL. L.
Louis-Charles Fournier LL. L. Daniel Côté LL. L.

110 EST, RUE RACINE - CHICOUTIMI TELEPHONE: 543-0786
631, 3e RUE, VILLE DE LA BAIE, TEL.: 544-6845
Tous les jours de 9 hres à 5 hres.
Lundi et vendredi de 7 hres à 8 hres p.m.

JEAN-MARC LAVOIE

AVOCAT

110, RACINE EST (suite 124)
CHICOUTIMI — 545-4901

PAGE, ROY, GIRARD & GAUTHIER

AVOCATS
Roger Page, B.A., L.L.L.
Claude Roy, B.A., L.L.L.
Carol Girard, D.E.C., L.L.L.
Françoise Gauthier, D.E.C., L.L.L.

123, RACINE EST, SUITE 110
CHICOUTIMI — 543-0725

DUFOUR, COTE & LAPERRIERE AVOCATS ET PROCUREURS

Me Richard Dufour LL. L.
Me Gabriel-M. Côté LL. L.
Me Yves Laperrière, LL.L.
23, RUE RACINE EST — CHICOUTIMI
TEL.: 549-8150

Camionneurs à la séance du conseil, lundi soir

CHICOUTIMI (GL) — C'est lundi soir dans le cadre d'une séance publique du conseil de ville de Chicoutimi que les camionneurs membres du sous-comité d'affectation de ce secteur revendiqueront une rencontre de négociation avec le conseil.

Hier, le porte-parole du groupe, M. Robert Lavoie, a laissé entendre que les moyens de pression pourraient reprendre si les membres du conseil entendent

recommandations du comité de fonctionnaires chargé d'étudier la distribution des contrats de camionnage.

La période des Fêtes a calmé les esprits mais les camionneurs entendent revenir à la charge s'ils obtiennent pas gain de cause auprès des autorités municipales.

On sait que les manifestations avaient causé de graves perturbations sur la rue Racine une semaine avant la fête de Noël.

Le litige repose sur la signature d'une entente entre la ville et les camionneurs que ceux-ci ne veulent pas signer.

Cette entente concerne l'attribution de contrats entre camionneurs artisans et entrepreneurs de même que le prix à payer pour le transport de la neige.

Sans doute que du côté de la municipalité on attendra les revendications des camionneurs avant de prendre position.

Envoyez des cartes UNICEF

549-2445

LES NOTAIRES
Claveau, Collard, Lapointe, Lapointe, Gauthier & Lessard
CONSEILLERS JURIDIQUES

Marcel Claveau, LL. L. Edifice Claveau,
J.-Paul Collard, LL. L. 54 est, Racine,
J.-Omer Lapointe, LL. L. CHICOUTIMI,
Jean Lapointe, LL. L. TEL.: 543-1551
Yvan Gauthier, LL. L.
André Lessard, LL. L.

NOTAIRES
RIVERIN, WELLS, CHARLTON & BOIVIN
NOTAIRES
CONSEILLERS JURIDIQUES

JACQUES RIVERIN, LL.L.
ROBERT WELLS, LL.L.
RENE-PAUL CHARLTON, LL.L.
JEAN RIVERIN, LL.L.
GAETAN BOIVIN, LL.L. M.F.
247 EST, RACINE — C.P. 308 — CHICOUTIMI TEL.: 549-6083

ca COMPTABLES AGREES
Région Saguenay-Lac-St-Jean

Gagnon & Associés
COMPTABLES AGREES
André Gagnon, C.A. Claude Gagnon, C.A.
273, St-Dominique
Jonquière
547-4779

Gagnon, Bergeron, Tremblay, Pelletier, Gauthier & Associés C.A.
Léon-Georges Gagnon, C.A.
Paul-André Bergeron, C.A.
Paul-Gaston Tremblay, C.A.
Bernard Pelletier, C.A.
Roland Gauthier, C.A. M.F.
72 ouest, Jacques-Cartier, Chicoutim
Tél.: (418) 549-4142

Gauthier, Tremblay, Legault, Boivin, Dallaire, Turcotte & Associés, C.A.
Bureau principal: 110 est, rue Racine, Chicoutimi. Téléphone: (418) 549-6650
CHICOUTIMI - LA BAIE - LA MALBAIE - ST-FELICIEN - ROBERVAL

Antoine Gauthier, C.A. Charles Tremblay, C.A. Rosaire Boivin, C.A.
Pierre Legault, C.A. Eglise Dallaire, C.A. Gilles Turcotte, C.A.
Philippe Routhier, C.A. André Gauthier, C.A. Julien Lemeux, C.A. M.B.A.
Roger Laurault, C.A. Yvon Garner, C.A. Denis Boivin, C.A.
Camil Bergeron, C.A. Roger Boivin, C.A. Luc Simard, C.A.
Normand Gosselin, C.A. Danielle Tremblay, C.A. Alain Fortin, C.A.

Hamel, Leclerc & Associés
Jules Hamel, c.a. Gilles Lapensée, c.a.
Normand Leclerc, c.a. Laval Boulianne, c.a.
Dominique Pilote, c.a. Jean Boivin, c.a.
535 ouest, rue Collard
Alma, P.Q.
Tél.: (418) 668-8325

La Roche, Gobeil, Potvin, Boivin & Associés
Raymond-J. La Roche, c.a.
Pierre-Albert Potvin, c.a.
Arthur Gobeil, c.a.
Ronald Boivin, c.a.
Jocelyn Renald, c.a.
413, rue Racine, Chicoutimi (418) 549-4318
371, rue Bagot, Ville de La Baie (418) 544-6847

Lemieux, Harvey, Lemieux, Côté & Ass.
Rémi Lemieux, c.a. Serge Lemieux, c.a.
Rosaire Harvey, c.a. Michel Côté, c.a.
580, Sacré-Coeur Alma - 662-6516
5, St-Antoine, Métabetchouan - 349-3454

Jacques Perron
COMPTABLE AGREE
245, 7ième Avenue, Dolbeau
Tél.: 276-0572

Couture, Perron & Boillat
Yvon Couture, c.a. 1264, Walberg,
Rodrigue Perron, c.a. Dolbeau,
Pierre Boillat, c.a. 276-1152

De retour ce midi Lanctôt aura à répondre à quatre chefs d'accusation

MONTREAL (PC) — Il y a environ deux mois, Jacques Lanctôt rêvait de mettre un terme à ses huit années d'exil à Cuba d'abord puis en France en s'offrant un séjour dans un coin reculé et sauvage de son Québec natal.

Au lieu de cela, il sera mis aux arrêts au moment de son arrivée à l'aéroport international de Mirabel, peu après midi, samedi. Les accusations qui seront portées contre lui dès sa descente d'avion découlent de l'enlèvement et de la détention de l'attaché commercial britannique James Richard Cross, lors de la crise d'octobre 1970.

Un porte-parole du ministère des Affaires extérieures a confirmé vendredi, que l'ex-membre de la cellule Libération du Front de libération du Québec (FLQ), a obtenu de l'ambassade canadienne, à Paris, les documents dont il avait besoin pour rentrer au pays et qu'il sera à bord du vol 871 d'Air Canada attendu vers 12h30 à Mirabel.

Accompagné de sa femme Suzanne et de leurs trois enfants et escorté de deux membres de la Sû-

reté du Québec qui ont fait un saut jusqu'à Paris, Jacques Lanctôt sera accueilli par la police munie d'un mandat datant de décembre 1970. Il sera d'abord dirigé vers une station de police non identifiée pour y subir un interrogatoire avant d'être conduit au QG de la Sûreté provinciale, à Parthenais, où il passera la fin de semaine.

Le Canadien errant âgé de 33 ans devrait comparaître en Cour des sessions dès lundi pour y répondre des chefs d'accusation suivants: conspiration d'enlèvement, enlèvement, séquestration et extorsion.

Lanctôt suit donc les traces de deux autres felquistes, Jacques et Louise Cossette-Trudel. Il est d'ailleurs le frère de Louise.

Mais ce n'est pas là le retour dont il rêvait il y a quelques mois.

Interview à Radio-Canada

Souffrant du mal du pays, Jacques Lanctôt avait confié à un reporter de Radio-Canada que la première chose qu'il souhaitait

faire, à son retour au Québec, était de dénicher un coin "exotique" et sauvage sur la rive nord du fleuve Saint-Laurent.

A cette époque, il proclamait encore qu'il ne rentrerait pas au Canada aussi longtemps que le gouvernement canadien n'aurait pas proclamé une amnistie générale pour tous les "prisonniers politiques". Mais son retour au Canada aujourd'hui même laisse supposer qu'il s'attend d'obtenir un traitement sympathique de la part des tribunaux.

Contrairement à sa belle-soeur Louise Cossette-Trudel, qui a été arrêtée à sa descente d'avion, en même temps que son mari, Suzanne Lanctôt n'a rien à voir avec cette affaire d'enlèvement de sorte qu'elle est parfaitement libre. Deux des enfants du couple Lanctôt sont nés au cours de leur huit années d'exil.

Quand au couple Cossette-Trudel, il est en liberté provisoire sur cautionnement de \$100,000 sur propriété, fourni par un tiers.

L'éducation médicale permanente connaît un succès sans précédent

par Françoise Côté

MONTREAL (PC) — Un nombre croissant de médecins cherchent à se recycler en suivant des cours et des conférences qui leurs permettent de se tenir au courant des progrès de la médecine.

En effet au Service d'éducation médicale continue de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal on a enregistré 43,2 pour cent d'augmentation dans le nombre des inscriptions pour l'année 1977-78.

"C'est de loin la plus importante augmentation des douze années d'existence du Service d'éducation continue", dit le directeur, le Dr De-Guise Vaillancourt, qui est également vice-doyen de médecine à l'Université de Montréal.

Pour 1977-78, les inscriptions ont atteint le nombre record de 3.634 contre 1.096 pour l'année précédente. Ce sont surtout les jeunes médecins, qui participent en plus grand nombre aux cours de perfec-

tionnement. En effet les diplômés des années 1960 à 1977 constituent 71,2 pour cent de la clientèle, alors que ceux qui ont été reçus médecins entre 1969 et 1977 représentent, à eux seuls, à peu près la moitié, soit 48 pour cent.

Clientèle urbaine

Sauf pour quelques réunions à caractère international, comme la conférence internationale sur le cancer et l'environnement de 1977 et le 6e symposium international sur la médecine et le sport, la clientèle a été surtout québécoise et majoritairement montréalaise, avec 72 pour cent des participants provenant des régions de Montréal, Sherbrooke ou Québec. "Il s'agit donc d'une clientèle surtout urbaine ayant accès aux ressources des centres hospitaliers universitaires."

Le service d'éducation médicale continue à organiser ou participer à la présentation de 774 heures d'enseignement formel soit 17 heures de plus que l'année précédente. Au cours de l'année 1977-78, il y a eu 629 professeurs qui ont participé à ces différents programmes, soit 182 de plus que l'année précédente. De ce nombre, on compte 325 professeurs de la Faculté de médecine de Montréal, dont le corps professoral regroupe 1.140 enseignants. C'est donc un peu plus du quart des professeurs de la faculté qui ont participé à ces programmes.

Enfin 304 professeurs invités ont participé aux activités de l'EMC, surtout lors des réunions internationales.

L'homme au blindé toujours sous observation

SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE (PC) — Berthier Guay, 28 ans, de Saint-Georges-de-Beauce, a été renvoyé à son enquête préliminaire, le 5 mars prochain, relativement aux actes de vandalisme qui ont entraîné des dégâts évalués à plus de \$2 millions, le 8 décembre dernier, au centre commercial "Carrefour", à Saint-Georges-de-Beauce.

C'est la décision prise, vendredi, par le juge Charles-Henri Cliche, de la Cour des sessions de la paix, à Saint-Joseph-de-Beauce.

Conformément à une recommandation d'un psychiatre, le juge a d'autre part, ordonné que l'accusé soit détenu pendant une période de 60 jours à l'Institut Pinel, de Montréal, pour y subir des examens supplémentaires et des traitements en

attendant la tenue de l'enquête préliminaire.

Le Dr Armand Thibault, qui a rencontré Guay à deux reprises, les 12 et 19 décembre, à la prison d'Orsainville, a déclaré que l'accusé n'avait fait preuve d'aucune agressivité au cours de ces entretiens.

Il a toutefois précisé que Guay ne se sentait pas encore à l'aise dans sa propre personne et a recommandé une période d'observation additionnelle avec traitements "pour qu'on trouve ce qui ne fonctionne pas".

Le juge Cliche n'a cependant pas écarté la possibilité que l'enquête préliminaire se tienne avant le 5 mars si les médecins jugent d'ici là, que les traitements ne sont plus nécessaires.

Chargé de pâte à papier

Le Desgagnés vogue vers le Danemark

MONTREAL (PC) — L'un des rares cargos transatlantiques à battre pavillon canadien quittera le port de La Baie en fin de semaine pour effectuer son premier voyage outre-mer, bien qu'il ait été bâti en 1963 au Danemark.

Le Maurice-Desgagnés, jaugeant 4.000 tonnes, emportera un chargement de pâte à papier et d'explosifs vers les Pays-Bas et l'Allemagne fédérale et il doit en revenir plein de produits d'importation allemande.

Fondée l'automne dernier et faisant partie du groupe Desgagnés, la société Desgagnés Maritime Ltée a donc décidé d'exploiter la route de l'Atlantique Nord. Elle est présidée par M. Joe Carton, ancien président de Marsh Shipping, qui a pignon sur rue dans le Vieux Montréal où il tentera de décrocher des contrats internationaux.

Le siège social de la maison-mère, le groupe Desgagnés, se trouve toutefois à Pointe-au-Pic et M. Yvan Desgagnés est son président. Il est l'héritier de l'entreprise familiale qui depuis le début du siècle a construit les goélettes de Saint-Joseph-de-la-Rive et exploite les routes de cabotage le long du Saint-Laurent et dans l'Arctique.

On ne compte au Canada que trois ou quatre navires arborant l'unifolié et appartenant à l'entreprise privée tout en transportant des marchandises à l'étranger.

La flotte des Grands Lacs est importante, tout comme les bateaux appartenant à des Canadiens mais battant pavillon étranger. Les navires de CP Navigation, par exemple, portent le drapeau des Bermudes pour payer moins de taxes et engager des équipages étrangers à meilleur compte.

Formule à négocier

M. Carton se propose cependant de négocier avec

le gouvernement fédéral une formule telle que celle en vigueur aux Etats-Unis et grâce à laquelle les armateurs peuvent conserver leurs profits sans être taxés à la condition qu'ils investissent ces profits dans l'achat de nouveaux bateaux.

D'un autre côté, ajoute M. Carton, les salaires des marins européens ont été presque ajustés à ceux de l'Amérique du Nord et l'écart est maintenant moins important. De plus, les syndicats canadiens de marins sont intéressés à aider à la création d'une ma-

rine marchande canadienne concurrentielle où les emplois seraient plus nombreux.

"Il y a place, dit-il, pour plusieurs petits armateurs canadiens battant pavillon canadien malgré la concurrence solide et bien établie des étrangers chez nous."



CHAPELLE RECONSTRUITE — Le curé Fernand Lecavalier se tient devant les ruines de l'historique chapelle de l'église Notre-Dame à Montréal qui a été presque complètement détruite par le feu au début de décembre. Les autorités de l'église ont décidé de reconstruire la chapelle et ont retenu les services d'une firme d'architectes de Montréal.

(Photolaser PC)

c'est l'temps j'y r'tourne

- Vous avez plus de 17 ans?
- Vous avez terminé vos études régulières depuis au moins un an?
- Vous occupez présentement un emploi et vous désirez vous perfectionner dans votre métier?

INSCRIVEZ-VOUS A DES COURS SUBVENTIONNES DE FORMATION PROFESSIONNELLE A TEMPS PARTIEL DE NIVEAUX SECONDAIRE OU COLLEGIAL!

QUAND?

8-9-10 JANVIER DE 14H00 A 21H00

OU?

ALMA C.T.P. 775, boul. St-Luc Tél.: 668-8389	CHICOUTIMI C.T.P. 216, rue des Obits Tél.: 549-0595	JONQUIERE C.T.P. 50, boul. Harvey Edifice Administratif Tél.: 542-4536
ROBERVAL C.T.P. 171, rue Roberval Tél.: 275-3742	DOLBEAU C.T.P. 1230, boul. Walberg Tél.: 276-1773	CHIBOUGAMAU-CHAPAIS C.T.P. 357, 3e Rue, 1er étage Tél.: 276-4130

INFORMATIONS:

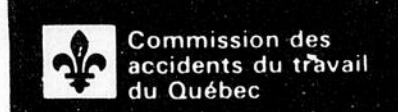
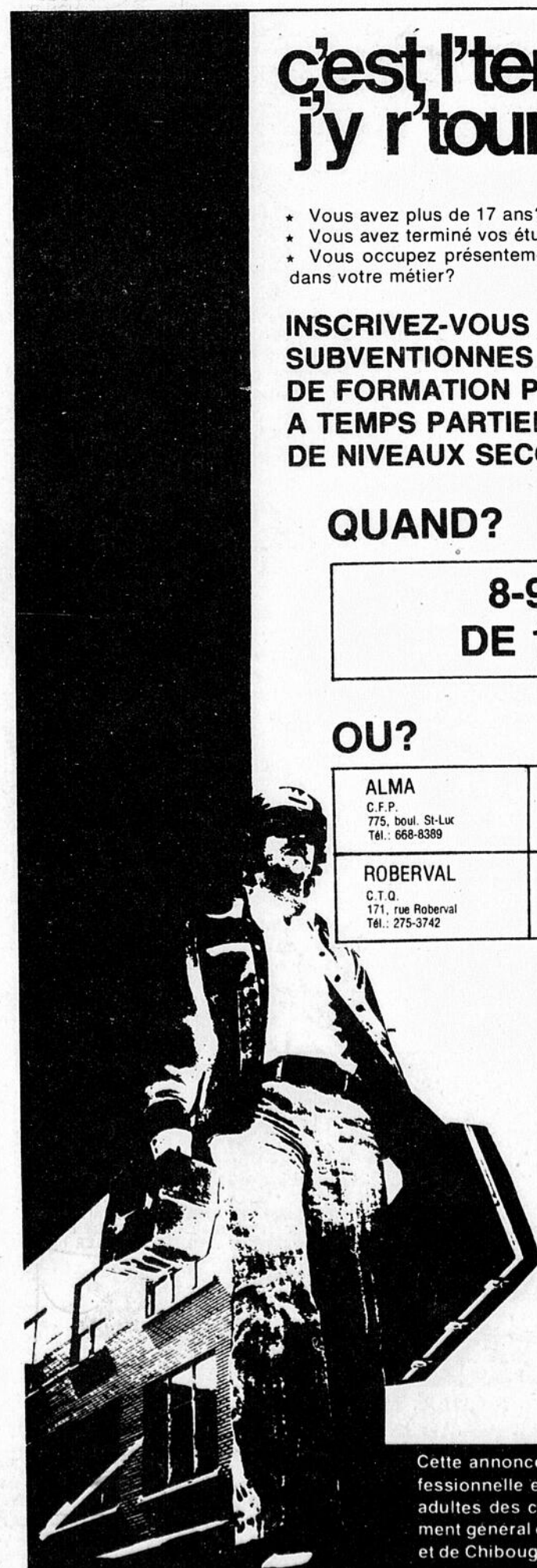
Commission de formation professionnelle: 549-0595

Zenith: 53880 (interurbain sans frais)

IMPORTANT

Les fonctionnaires fédéraux et les enseignants ne sont pas admissibles au régime de subventions établi en vertu de l'entente fédérale-provinciale. Toute personne qui n'est pas admissible au régime de subventions peut s'inscrire à un cours de formation professionnelle à temps partiel, mais elle doit alors s'adresser directement au Service d'éducation des adultes de l'institution qui dispense ce cours.

Cette annonce est publiée par la Commission de formation professionnelle en collaboration avec les services d'éducation des adultes des commissions scolaires et des collèges d'enseignement général et professionnel de la région Saguenay-Lac-St-Jean et de Chibougamau, et des Centres de main-d'oeuvre du Canada.



À PARTIR DU 1er JANVIER 1979

Le projet de loi no 114 (sanctionné le 21 décembre 1978)

Des changements substantiels viennent d'être apportés à la Loi des accidents du travail, notamment en ce qui a trait à l'indemnisation des bénéficiaires, par suite de l'adoption du projet de loi no 114.

L'indemnisation à 90% du revenu net retenu

A partir du 1er janvier 1979, le calcul de l'indemnité du travailleur bénéficiaire ne se fera plus à partir de 75% du revenu brut, mais de 90% du revenu net retenu. Le salaire maximum assurable est, par ailleurs, porté à \$20 000. Les modalités de calcul du revenu net retenu seront établies par règlement et publiées à la Gazette officielle du Québec dans les prochaines semaines.

D'ici là, le calcul du revenu net retenu peut s'effectuer de la façon suivante.

Calcul du revenu net retenu

1) EXEMPTIONS D'IMPÔT	PROV.	FÉD.
Célibataire	3 600	2 430
avec conjoint	6 300	4 560
avec conjoint	1 personne à charge	6 396 4 958

Pour chaque personne à charge additionnelle, les exemptions sont de \$96 au provincial et de \$398 au fédéral.

2) DÉDUCTIONS

Revenu annuel net = revenu annuel brut - (R.R.Q. + A. Chôm. + Imp. prov. + Imp. féd.) x .90

$$\text{Revenu mensuel net} = \frac{[\text{revenu annuel brut} - (\text{R.R.Q.} + \text{A. Chôm.} + \text{Imp. prov.} + \text{Imp. féd.}) \times .90]}{12} \times 1$$

$$\text{Revenu hebdomadaire net} = \frac{[\text{revenu annuel brut} - (\text{R.R.Q.} + \text{A. Chôm.} + \text{Imp. prov.} + \text{Imp. féd.}) \times .90]}{365} \times \frac{7}{5^*}$$

$$\text{Revenu journalier net (5 jrs ouvrables)} = \frac{[\text{revenu annuel brut} - (\text{R.R.Q.} + \text{A. Chôm.} + \text{Imp. prov.} + \text{Imp. féd.}) \times .90]}{365} \times \frac{7}{5^*}$$

* Représente le nombre de jours ouvrables par semaine.

Les tables de déductions d'impôts fédéral et provincial ainsi que celles des déductions pour le Régime de rentes du Québec et l'assurance chômage sont celles en vigueur au 31 décembre 1978.

L'avis d'accident

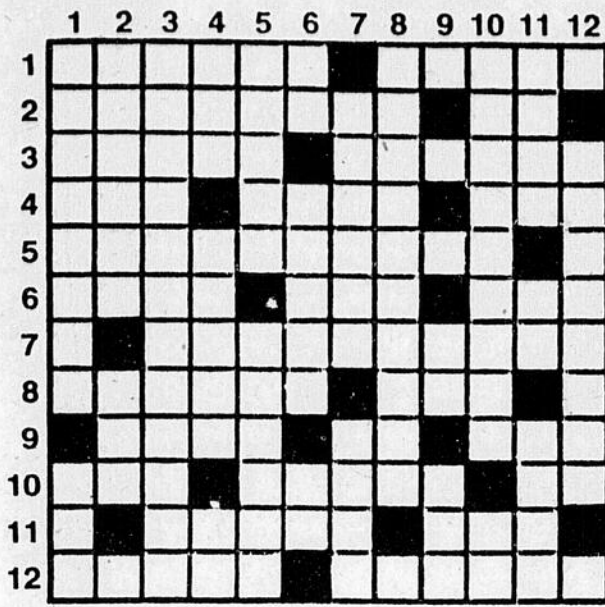
L'employeur est désormais tenu de remettre au travailleur accidenté une copie signée de l'avis d'accident (formule RE-1) et de lui permettre de prendre connaissance de son contenu avant d'y apposer sa signature.

Renseignements additionnels

Les employeurs recevront ces jours-ci un dépliant explicatif sur les changements apportés à la Loi des accidents du travail. Pour plus amples renseignements, les intéressés peuvent communiquer avec le bureau de la Commission des accidents du travail de leur région.

detente

Problème no 168



HORIZONTAL

- Plante originaire du Brésil. - Ce qui vient après une chose déjà connue.
- Qui concerne l'orateur. - Dévêtu.
- Petit cigare cylindrique. - Publier, faire paraître.
- Tente avec hardiesse.

- Sorti, né de... - Epoque. - Ce qui interromp le travail et délasse.
- Me rendrai. - Venus au monde. - Récipient en terre réfractaire.
- Etat de celui qui reste neutre.
- Assemblage par entailles de deux pièces de bois

- 9- Fondateur de la congrégation de l'Oratoire. - Saint. - Patriarche biblique.
- 10- Trois fois. - Lier avec un noeud. - Route rurale.
- 11- Rivière des Alpes du Nord. - Agent politique de Louis XV.
- 12- Celui qui lie des gerbes de blé. - S'exhaler des corps.

VERTICAL

- Dont les vers n'ont qu'une seule rime. - Pareil, semblable.
- Faire apparaître l'irisation. - Dans la rose des vents.
- Ecole de chant liturgique et profane.
- Enleva. - Qui aime à rire. - Connu.
- Personne qui ressemble étrangement à une autre. - Faire évacuer son urine.
- Du verbe avoir. - Etat de celui qui est sain. - Conj.
- Demeurer, subsister. - Transpiration abondante à la suite d'un travail pénible.
- Qui charme.
- Art simple. - Roue à gorge d'une poule.
- Dessain délibéré d'accomplir tel ou tel acte. - Pron. ind.

- 11- Enlever la vie brutale-ment. - Conj. - Pare, em- bellit.
- 12- Faire de nouveau.

mots croisés

Solution du problème no 167



horoscope

Le carré Mars-Pluton de samedi vous incitera à mettre de la violence dans vos relations avec les autres. Vous ne serez pas d'humeur à vous laisser marcher sur les pieds. Dimanche, vous aurez envie de vous lancer dans des entreprises sortant de l'ordinaire. Chance avec 7 et 52.

ANNIVERSAIRES: Ceux du samedi: Ne suscitez pas de tensions dans votre groupe de travail. **Ceux du dimanche:** Un peu plus de diplomatie vous assurera plus d'efficacité.

NAISSANCES: Celles du samedi donneront des enfants intelligents, volontaires et aimant l'action. **Celles du dimanche** donneront des enfants originaux et indépendants.

BELIER (21 mars - 20 avril) **Généralités:** Après une longue hésitation vous parviendrez à choisir le meilleur parti. **La chance:** Ne cherchez pas la grosse cote. **Plaisirs:** Recevez tous vos amis chez vous. **Santé:** Evitez les boissons frelatées.

TAUREAU (21 avril - 20 mai) **Généralités:** Il y a de la mauvaise humeur dans l'air, ne cédez pas à la tentation de vous énerver. **La chance:** Tenez compte de l'état du terrain. **Plaisirs:** Faites de petits cadeaux. **Santé:** Attention aux chutes.

GEMEAUX (21 mai - 21 juin) **Généralités:** Faites les premiers

pas et les premières avances, c'est votre intérêt. **La chance:** Ne restez pas sur votre première impression. **Plaisirs:** Améliorez, décorez votre intérieur. **Santé:** Ne faites pas d'entorse à votre régime.

CANCER (22 juin - 22 juil.) **Généralités:** De bonnes nouvelles vous mettront le coeur en fête et vous redront optimiste. **La chance:** Ecoutez votre intuition. **Plaisirs:** Soyez à l'heure à vos rendez-vous. **Santé:** Ménagez votre foie.

LION (23 juil. - 23 août) **Généralités:** En agissant avec savoir-faire et sang-froid, vous tirerez un meilleur parti de vos possibilités. **La chance:** Attention aux jockeys en grande forme. **Plaisirs:** Cédez à vos désirs d'évasion. **Santé:** Pas d'excès.

VERGE (24 août - 22 sept.) **Généralités:** Une journée paisible et calme vous permettra de réfléchir à vos problèmes. **La chance:** Jouez votre couleur ou votre chiffre porte-bonheur. **Plaisirs:** Ne soyez pas egoïste. **Santé:** Limitez vos efforts.

BALANCE (23 sept. - 23 oct.) **Généralités:** Le manque d'information risque de vous faire commettre une erreur regrettable. **La chance:** Soyez prudent, préférez les favoris. **Plaisirs:** Ne vous montrez pas jaloux. **Santé:** Faites des repas légers.

SCORPION (24 oct. - 22 nov.) **Généralités:** Une explication

véritablement sincère mettra fin à une situation embrouillée. **La chance:** Faites confiance aux chevaux les plus endurants. **Plaisirs:** Allez à la campagne. **Santé:** Purifiez votre organisme.

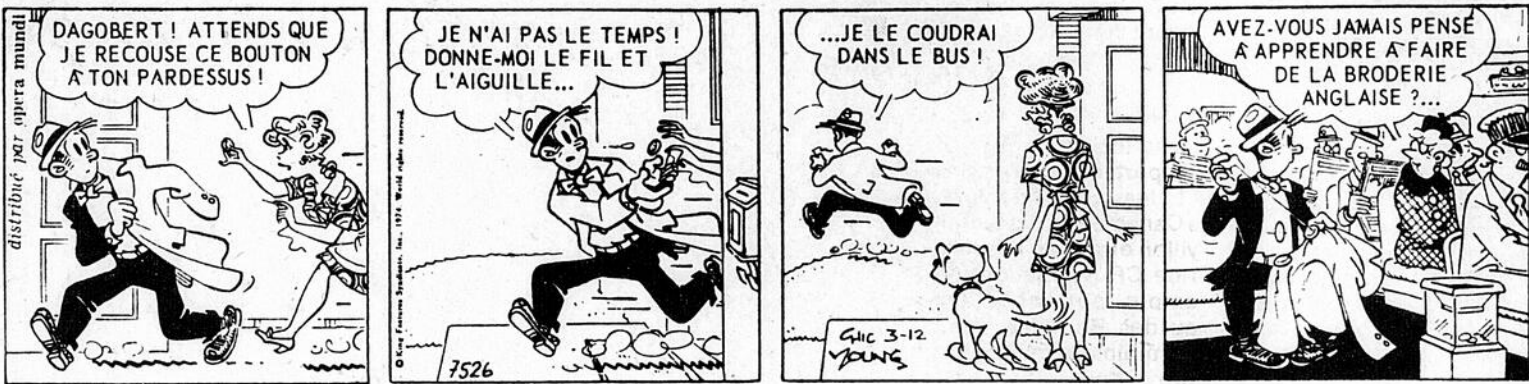
SAGITTAIRE (23 nov. - 21 déc.) **Généralités:** La journée sera propice à la concentration et à la réflexion. **La chance:** Ne vous en remettez pas au hasard. **Plaisirs:** Montrez-vous plus tendre, plus empressé auprès de votre conjoint. **Santé:** Bon tonus.

CAPRICORNE (22 déc. - 20 janv.) **Généralités:** Une rencontre imprévue risque de déranger les plans que vous avez faits. **La chance:** Ne misez pas de trop fortes sommes. **Plaisirs:** Soyez accueillant et montrez votre générosité. **Santé:** Bonne.

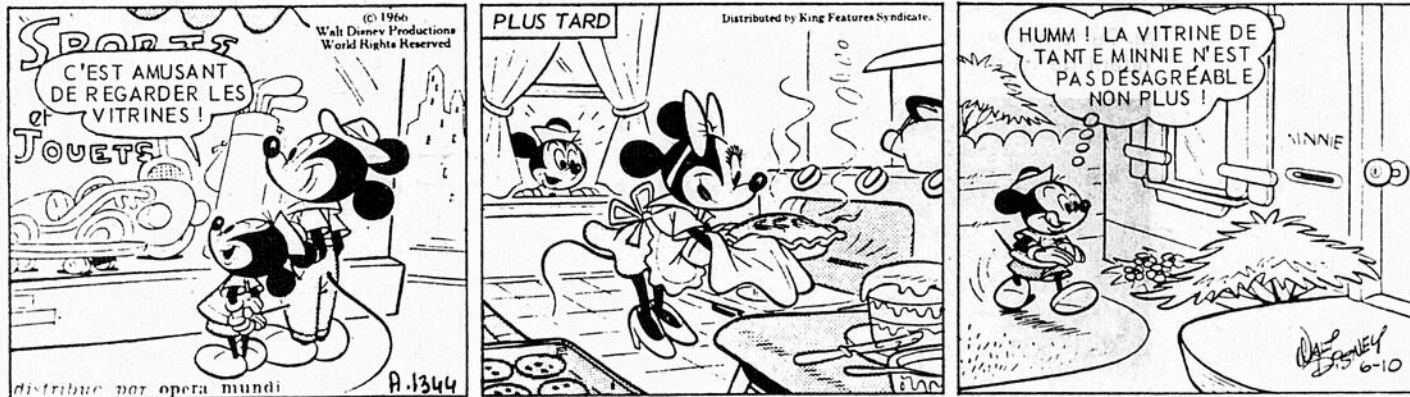
VERSEAU (21 janv. - 19 fév.) **Généralités:** Ne vous dispensez pas trop facilement de rendre des visites que vous considérez comme des corvées. **La chance:** Misez sur des chevaux qui finissent bien. **Plaisirs:** Joie en famille. **Santé:** Ne buvez pas trop.

POISSONS (20 fév. - 20 mars) **Généralités:** Les difficultés que vous redoutiez s'avéreront inexistantes et vous retrouverez votre bonne humeur. **La chance:** Documentez-vous sérieusement avant de jouer. **Plaisirs:** Allez au cinéma. **Santé:** Bonne.

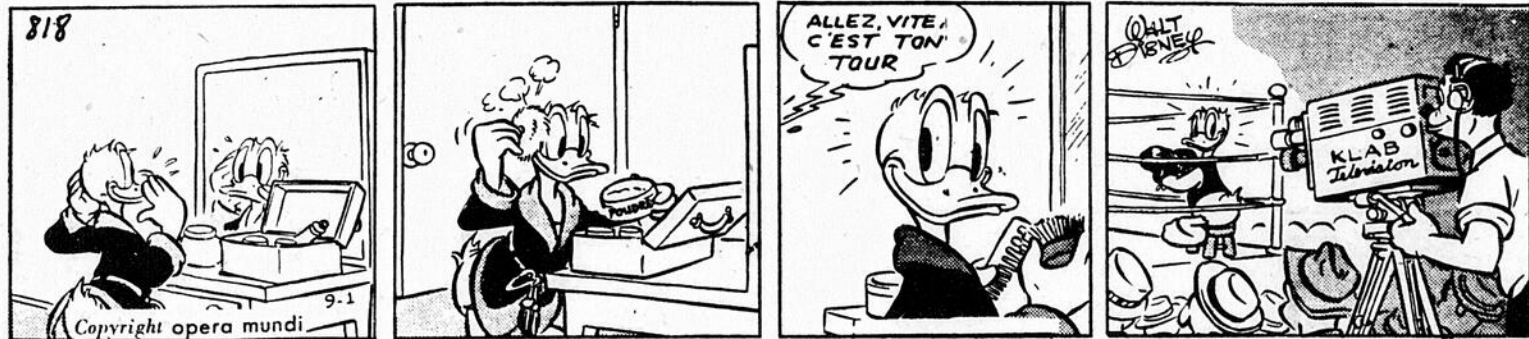
BLONDINETTE



SOURIS MIQUETTE



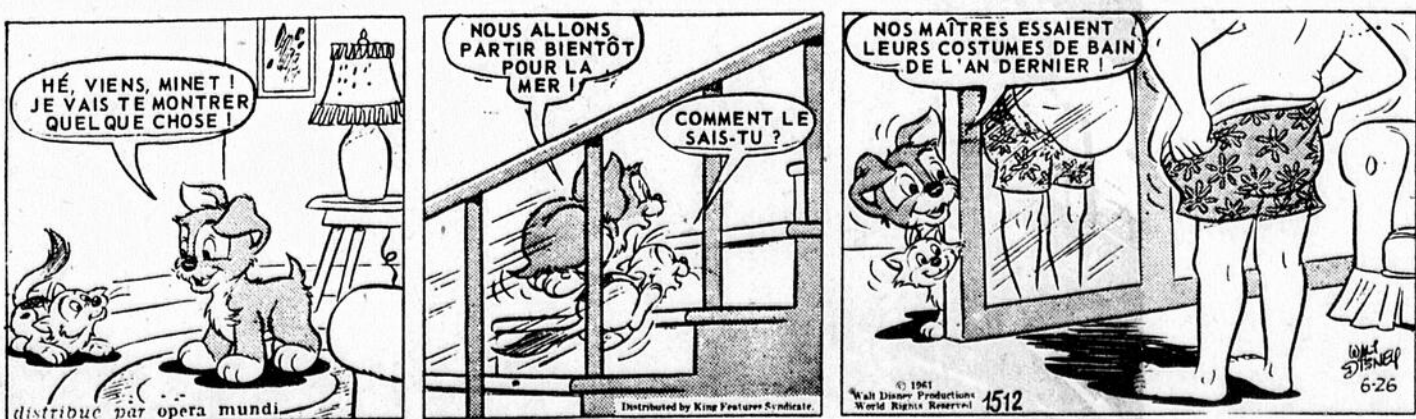
DONALD



L'AGENT CORRIGAN



SCAMP



bridge

Problème 1
Que faites-vous en Nord, les deux camps étant vulnérables, après les enchères indiquées et avec le jeu ci-dessous?

Nord
Pi- 9-8
Co- A-5-2
Ca- V-7-5
Tr- A-D-9-7-5

Est
1 Tr

Sud
3 Pi

Ouest
P

Nord
?

Problème 2
Quelle entame faites-vous en Nord, avec le jeu ci-dessous après les enchères indiquées?

Nord
Pi- A-7-4
Co- A-V-9-5-3-2
Ca- 9-8-7
Tr- 2

Est
3 Tr (1)

Sud
P

Ouest
1 Tr
3 Co
P

Nord
P

Est
3 Tr (1)

Sud
P

Ouest
1 Tr
3 Co
P

Nord
P

Est
3 Tr (1)

Sud
P

Ouest
1 Tr
3 Co
P

Nord
P

Est
3 Tr (1)

Sud
P

Ouest
1 Tr
3 Co
P

Nord
P

Est
3 Tr (1)

Sud
P

Ouest
1 Tr
3 Co
P

Nord
P

Est
3 Tr (1)

Sud
P

Ouest
1 Tr
3 Co
P

Nord
P

Est
3 Tr (1)

Sud
P

Ouest
1 Tr
3 Co
P

Nord
P

Est
3 Tr (1)

Sud
P

Ouest
1 Tr
3 Co
P

Nord
P

Est
3 Tr (1)

Sud
P

Ouest
1 Tr
3 Co
P

Nord
P

Est
3 Tr (1)

Sud
P

Ouest
1 Tr
3 Co
P

Nord
P

Est
3 Tr (1)

Sud
P

Ouest
1 Tr
3 Co
P

mot mystère

SOLUTION

No PRECEDENT: C A S B A H

1	R	B	E	B	A	H	I	L	A	R	E	N	E	G	T
2	D	I	A	N	A	F	O	X	E	E	O	L	T	A	F
3	E	A	D	T	R	V	A	L	O	Y	G	N	B	A	N
4	U	T	H	E	E	O	E	A	A	E	E	L	R	O	L
5	V	N	R	I	A	R	C	R	R	G	I	D	I	A	R
6	E	A	T	A	E	U	C	T	R	E	O	V	N	F	A
7	I	Y	I	R	C	R	D	A	R	I	A	P	H	U	D
8	T	A	B	L	E	O	E	N	S	O	E	S	I	O	E
9	E	B	A	L	U	T	U	E	F	E	M	A	N	L	A
10	S	T	H	Z	O	N	E	U	H	R	D	P	I	A	U
11	T	N	E	L	A	M	S	H	Y	E	O	I	E	M	S
12	Y	E	E	F	U	I	S	I	M	I	Y	N	R	U	O
13	L	G	O	R	O	Y	U	B	E	M	E	S	A	R	R
14	O	R	G	N	T	A	Y	O	N	U	N	N	E	E	E
15	N	U	M	A	N	C	E	U	A	L	T	A	I	X	L

8 LETTRES LE MOT CLEF OISEAU PASSERAU

A	Damier	Hibou	Radeau
Altai	Douze	Hymen	Règle
Ardoise	Doyen	L	Rideau
Argent	E	Lampe	S
Atys	Ebahi	Lumière	Sapin
Avion	Etole	N	Sorel
B	F	Malouf	Stylo
Bâter	Fanum	Minier	Suant
Bayer	Foxée	Hurex	T
Bayant	Fusion	N	Table
C	G	Numance	Tablier
Carte	Général	O	Trompeur
Corne	Grume	Olav	U
Crayon	H	Oyat	Urgent
D	Habit	R	Uvêite

québec en bref

Subvention pour l'amiante

SHERBROOKE (PC) — Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada vient d'accorder une subvention de \$300.000 à l'Université de Sherbrooke pour un projet visant à mettre au point un type de fibre d'amiante moins dangereux pour la santé.
Sept chercheurs avaient déjà commencé leurs recherches l'an dernier. Le projet doit durer trois ans.

Jumelage au Québec avec le Sénégal

DAKAR (AFP) — La ville de Granby au Québec sera jumelée le 16 mars prochain avec celle de Joal-Fadiouth (Sénégal, à 130 km de Dakar), en présence du président Léopold Sédar Senghor, apprend-on vendredi à Dakar.

A cette occasion seront posées les premières pierres de deux usines de traitement de poissons à Joal (ville natale du chef de l'Etat sénégalais) et à Dakar, qui seront construites en coopération avec le Canada.

Selon le comité sénégalais de jumelage, la délégation québécoise, forte de 80 membres, est attendue le 3 mars prochain au Sénégal.

Amendes à des syndiqués de CJRP

QUEBEC (PC) — Le syndicat représentant les employés de la station radiophonique CJRP, de Silery, son président, ses membres et un conseiller du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) ont été condamnés à des amendes totalisant \$6.825, vendredi, par le juge Paul-Emile Fortin, de la Cour des sessions de la paix.

Ces syndiqués avaient été reconnus coupables en octobre dernier d'avoir autorisé ou participé à une grève illégale de 27 jours au printemps de 1977. La section locale 691 du SCFP et l'un de ses conseillers, Gilles Charland, ont été condamnés à des amendes respectives de \$2.125 et de \$2.000 pour avoir autorisé une grève illégale.

Le président du Syndicat des employés de CJRP, Alain Pelletier, a écopé d'une amende de \$300, tandis que les 24 autres membres du syndicat se sont vus imposer des amendes de \$100 chacun pour participation à une grève illégale.

La grève à cette station du réseau Radio-Mutuel a pris fin en décembre. Elle avait été déclenchée le 18 mars 1977, mais n'était devenue légale que le 14 avril suivant.

Certificat du chasseur

QUEBEC (PC) — Le certificat du chasseur, permettant d'obtenir un permis pour chasser avec une arme à feu, sera désormais valide pour une période de cinq ans.

Dans un communiqué publié hier, le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche précise qu'il en coûtera \$3,00 pour l'obtention de ce certificat, qui se présentera sous la forme d'une carte de plastique, format "carte de crédit".

Jusqu'à maintenant, le certificat du chasseur était émis pour une période de deux ans. Il était de carton et on y apposait à l'endos les timbres représentant les permis désirés.

A son expiration, il était renouvelé automatiquement sans qu'il en coûte un sous.

Fondamentalement, la nouvelle forme du certificat ne changera rien à la pratique de la chasse.

Le ministère a déjà commencé à expédier aux détenteurs de ce certificat une formule de demande de renouvellement.

Le nouveau certificat sera valide à compter du premier avril prochain jusqu'au 31 mars 1984.

Pour avoir droit à ce certificat, les sportifs doivent préalablement réussir un cours de sécurité dans le maniement des armes à feu, cours qui est dispensé par diverses associations sous le contrôle de la Fédération québécoise de la faune et du ministère.

Sentence arbitrale

QUEBEC (PC) — Le procureur général du Québec et le président de l'Assemblée nationale, Me Clément Richard, devront se conformer à une sentence arbitrale rendue le 15 novembre 1977, fixant à quatre jours la semaine de travail des préposés à l'enregistrement et à la transcription du Journal des débats.

C'est le jugement que vient de rendre la Cour supérieure, qui a ainsi donné gain de cause au Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec (SFPQ).

Le SFPQ reprochait au gouvernement actuel d'avoir refusé d'appliquer cette sentence arbitrale, qui faisait suite à une entente intervenue en août 1975 entre le syndicat et le gouvernement libéral de l'époque.

Dans un jugement de six pages, le juge Georges Pelletier, de la Cour supérieure, en arrive à la conclusion que la semaine de travail des préposés au Journal des débats est bel et bien de quatre jours, et non de quatre jours et demi ou cinq jours.

Il a en outre, condamné le procureur général et le président de l'Assemblée nationale aux dépens, c'est-à-dire aux frais de Cour.

OVNI

SAINT-VICTOR-DE-BEAUCE (PC) — La Sûreté du Québec s'est retirée des recherches entreprises il y a quelques jours pour élucider le mystère entourant la chute d'un objet non identifié provenant de l'espace, dans la région de Saint-Victor-de-Beauce.

Un porte-parole de la SQ a déclaré, vendredi, que le dossier était fermé pour le moment en ce qui concerne la police, bien que les citoyens de l'endroit poursuivent toujours les recherches.

Celles-ci ont été entreprises, mercredi dernier, après qu'un citoyen de Saint-Victor, M. Lauréat Fortin, 50 ans, eût signalé à la police qu'il avait vu un objet lumineux de couleur verte s'écraser dans la forêt entre Saint-Victor et Saint-Benoit.

L'incident s'est produit le 24 décembre, mais ce n'est que cette semaine que M. Fortin a fait part de ses observations, parce qu'il craignait d'être la "risée" du public.

Des recherches effectuées par un hélicoptère ont révélé la présence d'arbres brisés dans le secteur indiqué, mais des chercheurs qui se sont rendus sur les lieux plus tard par voie terrestre ont constaté que ces arbres avaient été abattus, il y a déjà longtemps.

S'appuyant sur la description fournie par M. Fortin, un porte-parole de la Sûreté du Québec a déclaré que ce dernier avait probablement été témoin de la chute d'une météorite.

Cette fois, Lévesque se rend en Louisiane

par Norman Delisle

QUEBEC (PC) — Pour la sixième fois à titre de premier ministre du Québec, M. René Lévesque se rendra officiellement aux Etats-Unis et séjournera trois jours en Louisiane, à compter de lundi.

C'est à la suite d'une invitation du gouverneur de Louisiane, M. Edwin Edwards, que le premier ministre québécois visitera cette terre qui fut jadis française de 1699 à 1803.

M. Lévesque profitera de son séjour pour avoir plusieurs rencontres avec des personnalités américaines.

Il s'entretiendra avec le gouverneur Edwards, en plus de rencontrer le maire de la plus grosse ville louisianaise, Nouvelle-Orléans, M. Ernest Morial, et le président du Council for the Development of French in Louisiana — CODOFIL — M. James Demongeaux.

M. Lévesque sera également invité de la délégation générale du Québec en Louisiane et du délégué, M. Pierre Langevin.

La délégation du Québec est située à Lafayette, petite ville sise à 200 km à l'ouest de Nouvelle-Orléans, et où persis-

tent plusieurs îlots français qui témoignent du passé historique de la Louisiane.

M. Lévesque profitera de son séjour pour prendre la parole devant un groupe d'hommes d'affaires américains. Le premier ministre sera l'orateur invité lors d'un banquet conjointement organisé par la ville de Nouvelle-Orléans, le Département américain du Commerce et l'International Trade Mart.

Visites

Depuis novembre 1976, ce sera la sixième visite officielle du premier ministre québécois en terre américaine.

En janvier 1977, M. Lévesque avait prononcé un discours devant l'Economic Club de New York, où il avait brossé une comparaison entre l'indépendance américaine de 1776 et la marche du Québec vers sa souveraineté.

En avril 1978, à l'Université Harvard de Boston, M. Lévesque rencontrait des étudiants et des editorialistes de Nouvelle-Angleterre.

En mai de la même année, nouveau périple du premier ministre à New York, cette fois devant le Council on Foreign

Relations, pour y exposer les thèses constitutionnelles du gouvernement du Québec.

En juin, le premier ministre se rendait à la conférence conjointe annuelle des gouverneurs des Etats américains de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'est du Canada.

M. Lévesque en profitait pour offrir aux Etats américains de faire raffiner le pétrole brut dans les raffineries de l'Est de Montréal dont le taux d'utilisation était assez bas.

C'est le Québec qui sera l'hôte, en juin 1979, de la prochaine conférence des Etats de la Nouvelle-Angleterre et des provinces de l'est canadien.

Enfin, à l'automne 1978, M. Lévesque se rendait sur la côte ouest des Etats-Unis.

Il s'était alors adressé à des hommes d'affaires de Chicago et de San Francisco, et avait déposé une plaque à Los Angeles en l'honneur de Prudent Beaudry, un francophone d'origine québécoise qui fut maire de la métropole californienne de 1871 à 1873.

Louisiane

La Louisiane, que visitera M. Léves-

Mesures d'urgence

par Norman Delisle

Survie

QUEBEC (PC) — La Protection civile du Québec vient de mettre à la disposition des municipalités du Québec un plan de mesures d'urgence en cas de désastre majeur.

Le guide de planification précise la marche à suivre pour agir avec cohérence et efficacité lorsque des citoyens ou leurs biens sont sérieusement menacés.

Les désastres auxquels les municipalités ou la Protection civile doivent faire face sont, selon un ordre de fréquence établi le 31 mai 1978, les pannes d'électricité, une conflagration, une tempête d'hiver, des tornades-ouragans, des inondations, une explosion majeure, une chute d'aéronef, un séisme ou un glissement de terrain.

En prévision de désastre, le guide de la Protection civile suggère la démarche suivante.

Dans un premier temps, de préférence en période non-perturbée, un conseil municipal identifie les personnes qui auront la responsabilité des décisions à prendre en cas d'urgence.

Il s'agit généralement du maire et d'un coordonnateur des opérations. La nomination de ce dernier doit faire l'objet d'une résolution du conseil municipal.

Dans la seconde étape, il y a mise en alerte. La Protection civile donne habituellement l'avertissement de l'imminence d'un danger à la suite d'une aggravation de la situation.

La troisième étape est celle de l'impact. On peut s'y préparer plus adéquatement lorsqu'il est prévisible. C'est le cas par exemple lors d'une secousse sismique qui menacerait un barrage, d'un embâcle provoquant des inondations, d'une panne d'électricité prolongée ou d'une conflagration.

En cas de désastre imprévisible, les acteurs et les opérations de secours doivent agir avec une célérité accrue et des gestes essentiels doivent être posés dans un minimum de temps.

La quatrième étape proposée par le guide à la suite de l'impact est l'opération survie.

Les activités à être organisées comprennent le sauvetage, les soins aux victimes, la restauration des services publics essentiels, le maintien de l'ordre, la relocalisation des sans-abri, la distribution de nourriture et la protection contre les effets secondaires du désastre.

Ces différentes tâches sont contrôlées par le coordonnateur. L'étape suivante, la cinquième, est celle de la réorganisation.

Elle vise à assurer un minimum vital de services à la population; assurer un logement temporaire à ceux qui ne peuvent encore réintégrer leur domicile, protéger la santé, effectuer des travaux de réfection sommaire des réseaux routiers, veiller à l'approvisionnement continu en eau potable, répondre aux besoins de combustibles, d'électricité.

La dernière étape, celle du rétablissement, comporte les solutions à long terme. Il s'agit de la restauration définitive des équipements collectifs et de la révision du plan d'urgence à partir de l'expérience qu'on vient de vivre.

Structures

Plus concrètement, la Protection civile suggère aux municipalités de veiller à la mise en place de structures pour répondre à douze "préoccupations essentielles" en cas de désastre majeur.

Ces préoccupations sont les communications, la lutte contre les incendies, l'information des citoyens impliqués, le recrutement de la main-d'oeuvre d'urgence, l'accroissement des ressources policières, la radioprotection, le ravitaillement, la santé, le sauvetage, le maintien de services sociaux d'urgence, l'établissement de services techniques et l'établissement de transports pour éloigner du point d'impact tout ce qui doit l'être.

Un troisième projet de convention

MONTREAL (PC) — Les 287 employés non-navigants de Nordair, qui ont déjà rejeté deux contrats soumis par le transporteur régional, se prononceront le 15 janvier sur un troisième projet de convention collective soumis par la compagnie.

Le négociateur du local 2309 de l'Association internationale des machinistes (AIM), M. Aldo Caluori, n'a toutefois pas divulgué le teneur de la proposition patronale, pas plus qu'il n'a indiqué si le syndicat recommanderait l'acceptation ou le rejet pur et simple de la proposition globale de la compagnie.

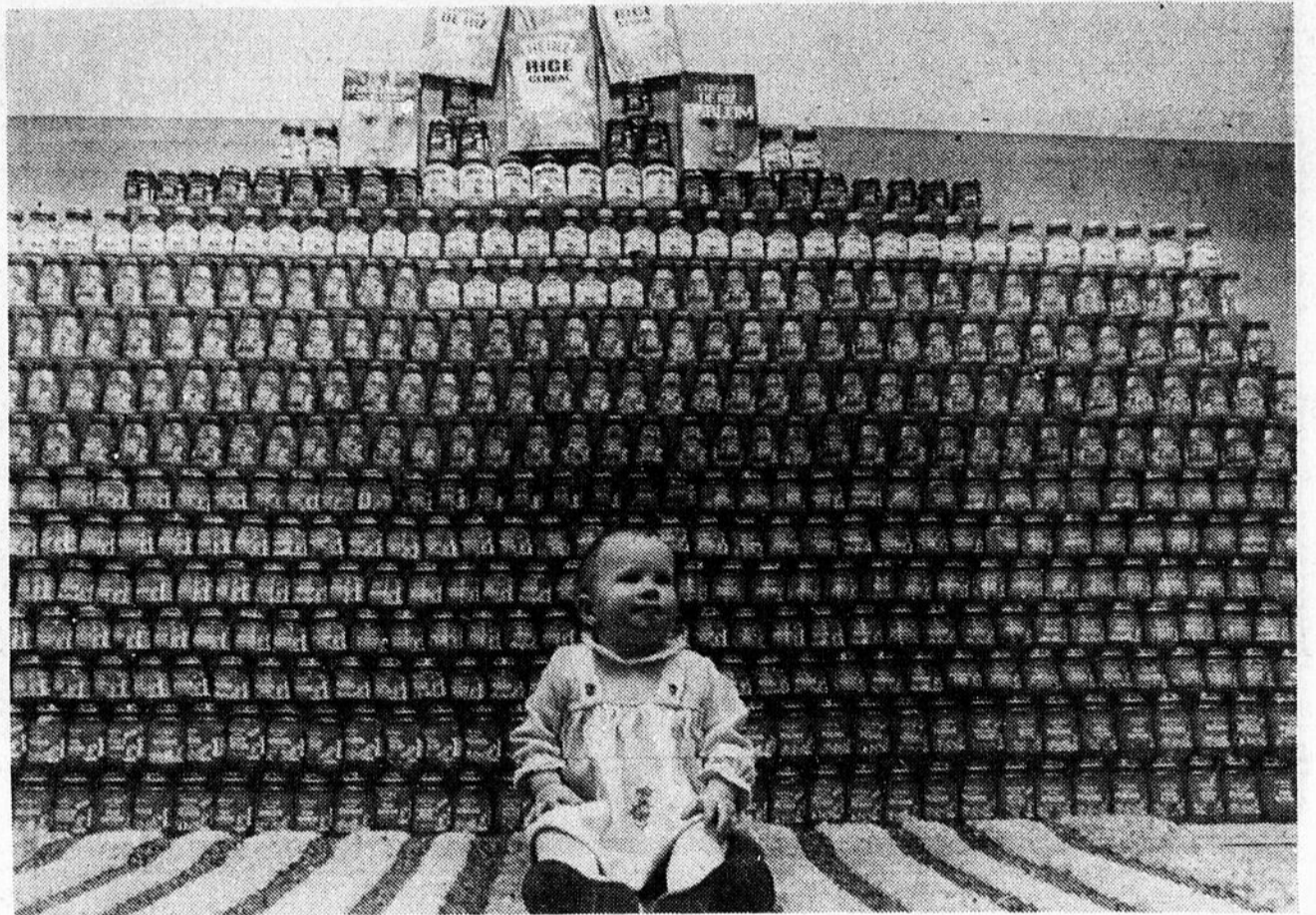
La conciliation a échoué à la mi-décembre et le syndicat a alors demandé au conciliateur Jean-Paul Lallancette de rédiger son rapport à l'intention du ministre du Travail, M. Martin O'Connell. De nouveaux

pourparlers se sont déroulés cette semaine.

Les dirigeants de Nordair ont refusé de dire si la compagnie aérienne essaierait de fonctionner advenant une grève des mécaniciens, des préposés à la vente des billets et des manutentionnaires de bagages.

Les pilotes de Nordair ont fait la grève pendant quatre jours, à la mi-octobre, forçant la compagnie à suspendre ses vols réguliers et à interrompre un contrat la liant à deux autres sociétés aériennes de moindre importance desservant des régions isolées du Nord québécois et de l'Est de l'Arctique.

Nordair, qui est en voie d'être vendue à Air Canada, assure également des liaisons régulières entre Montréal et Ottawa, Hamilton, Windsor et Pittsburgh, en plus de ses vols nolisés.



BON APPETIT — La petite Shawna Chanzuk, d'Edmonton, ne pèse que 26 livres, mais elle a déjà bouffé plus de 182 livres d'épicerie. Les six boîtes de céréales et les 569 cruchons empilés derrière elle sont là pour le prouver.

Son jeune frère, qui ne pèse que 10 livres, a, pour sa part, consommé 134 livres de nourriture. Des Gargantua en herbe ma foi. (Photolaser PC)

Exposition sur les sports au Musée du Québec

QUEBEC (PC) — Le Musée du Québec présente, jusqu'au 18 février, une exposition intitulée "Images du sport dans le Canada d'autrefois".

S'inspirant d'une exposi-

tion présentée à Montréal en 1976 par le Musée McCord à l'occasion des Jeux olympiques, cette exposition a pour but d'évoquer le rôle important et spontané que tenait jadis le

sport amateur dans la vie sociale des Canadiens.

L'exposition se divise en quatre sections suivant l'ordre des saisons, nous rappelant ainsi qu'il fut un temps où les sports ne se

pratiquaient qu'en saison.

Chaque section constitue un tableau avec soit l'équitation au printemps, la baignade en été, le sport automobile à l'automne et la raquette en hiver.

OFFRE MI-HIVER DU COLONEL!

SEAU À PRIX SPÉCIAL

\$5.95

seulement avec ce bon



Pour vous aider à passer la grisaille de l'hiver, voici un vrai régal: un seau de Poulet Frit Kentucky à prix spécial. Découpez ce bon et présentez-le au magasin de votre voisinage pour recevoir un seau à \$5.95 seulement.

Vous aurez 15 morceaux de Poulet Frit Kentucky "bon à s'en lécher les doigts", une quantité suffisante pour rassasier de 5 à 7 bons appétits.

Expiration: le 28 janvier 1979

BON POUR \$5.95 LE SEAU À

Sur présentation de ce bon à n'importe quel magasin participant POULET FRIT À LA KENTUCKY, le détenteur a droit à l'achat d'un seau de Poulet Frit Kentucky au prix spécial de \$5.95. L'offre prend fin le 28 janvier 1979.

La Villa du Poulet.

Plus de 100 magasins au Québec. Consultez l'annuaire téléphonique local pour trouver le comptoir le plus près de chez vous.